COMMONWEALTH IMAGING 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
11-Sep-13

La LIBERTÉ

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 98 n°28 • du 26 octobre au 1er novembre 2011 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Des mots et des maux

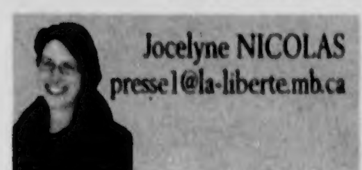
photo : William Sineux

Les mots peuvent donner des maux de tête, surtout quand les règles orthographiques de notre chère langue française changent au cours des décennies. Même quand on est implacable en grammaire et en conjugaison comme Jacqueline Beaudette!(Ici sur la photo). La nouvelle orthographe adoptée depuis 1990 en France fait son apparition dans certaines provinces canadiennes. Pourquoi certains l'adoptent, d'autres non? Quelles sont ces nouvelles règles? Quelle est la légitimité de ces changements? Et surtout, qui a eu la bonne idée de changer tout ce qu'on avait appris à l'école? ■ **Dossier pages 9, 10 et 11.**

Université de Saint-Boniface

Une garderie à l'avenir?

Avec une clientèle étudiante changeante et un manque de lieu de stages francophones, l'Université de Saint-Boniface étudie la possibilité d'une garderie et un centre d'apprentissage dans l'établissement.



Jocelyne NICOLAS
presse1@la-liberte.mb.ca

L'Université de Saint-Boniface (USB) va mener une étude exploratoire pour savoir si une garderie et un centre d'apprentissage pour la jeune enfance seront utiles et abordables pour eux. « Avant de procéder à un projet d'envergure, il faut étudier plusieurs aspects de la question, explique la directrice de l'École technique et professionnelle (ETP) de l'USB, Charlotte Walkty. C'est une idée qui a déjà été étudiée dans les années 1990, mais les enjeux ont beaucoup changé depuis ce temps-là. Nous avons une vision de ce que nous voulons dans notre établissement, et ceci pourrait en faire partie. »

L'étude va explorer la demande des employés et étudiants de l'USB, ainsi que des membres de la communauté. « Quand nous avons étudié l'idée dans le passé, ce n'était pas le moment propice pour une garderie. Le gouvernement n'était pas en mesure de nous appuyer et la demande ne justifiait pas l'investissement requis, continue Charlotte Walkty. Maintenant, c'est une question qui revient souvent. Au fil des années, notre clientèle étudiante a beaucoup changé, et nous accueillons de plus en plus d'adultes qui ont déjà des familles. C'était le temps que la question soit remise sur la table. »

Prisca Ngingo N'Sundi et Irenge Kasigon-Do sont heureux d'entendre la possibilité d'une garderie à l'USB. Elle est étudiante en soins de santé, lui en éducation de la petite enfance, et ensemble ils ont trois enfants, avec un autre bébé qui arrivera dans les prochains mois. « Heureusement, deux des enfants sont déjà à l'école et il n'y en a qu'un qui doit aller à la garderie, mais c'est compliqué, avoue Irenge Kasigon-Do. Entre nos études, leurs devoirs, et les trajets entre l'école et la garderie en bus, ça ne laisse pas beaucoup de temps en famille.



photo : Jocelyne Nicolas

Irenge Kasigon-Do et Prisca Ngingo N'Sundi, parents et étudiants à l'USB.

« De plus, sur le plan financier, ce n'est pas facile d'être aux études et d'avoir des enfants, continue Irenge Kasigon-Do. Si un centre existait qui pourrait nous faciliter la vie, ainsi qu'aider avec le financement des services de garde, cela allègera les pressions de notre vie étudiante. »

Les étudiants à l'USB, qu'ils soient parents ou non, pourront profiter d'un centre d'apprentissage dans l'établissement. « Nous avons un manque de lieu de stages francophones pour les étudiants en éducation de la petite enfance, admet Charlotte Walkty. Les étudiants font quatre stages en deux ans, et si on pouvait les placer chez nous, ça serait idéal pour tout le monde. »

Si l'étude démontre que le besoin est réel dans la communauté, le travail de financement restera à faire. « Les implications immobilières et financières sont assez lourdes, continue Charlotte Walkty. Où est-ce que la garderie sera logée? Au fond, on aurait espéré de l'avoir dans le nouveau Pavillon Marcel-A.-Desautels, mais c'était déjà tout un projet de créer le pavillon et on ne pouvait pas tout faire en même temps. »

Elle souligne aussi que le plan stratégique actuel de l'USB prendra fin en 2012, ce qui permettra l'élaboration d'un nouveau plan qui pourra inclure une garderie et un centre d'apprentissage.

Le rapport complété devrait être présenté à l'USB au plus tard le 15 mars 2012.

Lac Winnipeg

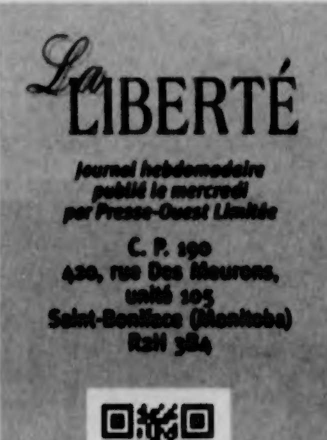
Nouveaux projets d'assainissement

Le gouvernement du Canada versera quelque 400 000 $ supplémentaires dans sa lutte contre les taux élevés de phosphore et d'azote dans le lac Winnipeg, a annoncé le député fédéral de Selkirk-Entre-les-Lacs, James Bezan, le 14 octobre dernier.

« Environnement Canada prend des mesures concrètes en vue d'assurer une eau propre, a-t-il déclaré à Gimli, au nom du ministre de l'Environnement, Peter Kent. Avec cette bonification de 400 000 $, nous pourrons aménager les berges du lac Winnipeg. Le but est de limiter leur érosion et de réduire la charge en nutriments, pour assurer la durabilité écologique du lac. D'ici dix ans, nous avons bon espoir d'avoir réduit de beaucoup l'azote et le phosphore dans le lac Winnipeg, pour le bien des générations futures. »

Quelque deux millions $ ont déjà été dépensés par Environnement Canada depuis 2008 pour réduire la quantité de phosphore et d'azote dans le lac Winnipeg. En 2010, le gouvernement fédéral et la Province ont conclu un accord de collaboration quinquennal pour mettre sur pied le Fond d'intendance du bassin du lac Winnipeg.

D. B.



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : Sophie GAULIN ■ Rédactrice adjointe et projets spéciaux : Lysiane ROMAIN ■ Journalistes : Jocelyne NICOLAS et Camille SÉGUY ■ Journaliste et reporter de projets spéciaux : Daniel BAHUAUD ■ Journaliste stagiaire : William SINEUX ■ Webmestre et infographiste : Françoise GÉRUIT ■ Chef de la production : Véronique TOGNERI ■ Adjointe à la direction : Rozanne BOUCHARD ■ Réceptionniste : Sophie WILD ■ Caricaturiste : Cayouche (Réal GÉRARD) ■ Bicolo : Rozanne BOUCHARD et Véronique TOGNERI.

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi ■ Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal ■ Téléphone : (204) 237-4823 ■ Sans frais : 1 800 523-3355 ■ Télécopieur : (204) 231-1998 ■ Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca ■ Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : la-liberte@la-liberte.mb.ca ■ Communiqués de presse : redaction@la-liberte.mb.ca ■ Abonnements : administration@la-liberte.mb.ca ■ Département graphique : production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel: Manitoba : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ Ailleurs au Canada : 36,75 $ (TPS incluse) ■ États-Unis : 95 $ ■ Outre-mer : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



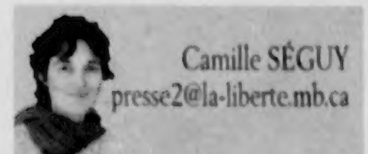
« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

Province du Manitoba

Des promesses, et après?

Le Discours du Trône prononcé le 20 octobre, qui lance la première session de la 40e Législature du Manitoba, reste fidèle aux promesses électorales des Néo-démocrates, mais des questions se posent sur sa faisabilité.



Camille SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca

Le Discours du Trône, prononcé le 20 octobre par le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Philip Lee, a ouvert la première session de la 40e Législature du Manitoba, menée par le premier ministre de la Province réélu le 4 octobre dernier, Greg Selinger.

De l'aveu de ce dernier, « ce Discours du Trône suit nos promesses électorales, donc il ne devrait pas y avoir de surprises. Il n'y a rien de nouveau ». Ainsi, le Discours du Trône évoque l'amélioration du système de santé, notamment la meilleure prise en charge du cancer, de meilleures conditions d'éducation et de formation, et des communautés plus sécuritaires et plus abordables.

« Ce Discours du Trône, de 7,5 pages au lieu de 16 avant, donne un aperçu ciblé des priorités du gouvernement sans se perdre dans les détails, apprécie l'analyste politique Michel Lagacé. De plus, il donne des objectifs chiffrés, ce qui permettra un suivi des promesses du gouvernement. Ce sont de bonnes choses. »

Le Discours du Trône ne mentionne pas directement les francophones, mais la Société franco-manitobaine (SFM) ne s'en inquiète pas. « Les francophones seront touchés par plusieurs mesures, comme les places en garderies, la santé, la formation des médecins, le canal de dérivation du lac Saint-Martin et l'amélioration des gymnases scolaires », se réjouit la présidente de la SFM, Nicole Forest Lavergne.

Inquiétudes

Les partis d'opposition se disent toutefois déçus par ce Discours du Trône. « Il y a trop de choses manquantes et de problèmes non résolus, comme les temps d'attente en santé, déplore le chef du Parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard. Les dépenses n'ont pas été mises au bon endroit. »

Le chef sortant du Parti progressiste-conservateur, Hugh McFadyen, ajoute que « la dette manitobaine a totalement été ignorée dans ce discours, qui se base sur deux mauvais appuis, notre dette et l'aide d'Ottawa. C'est décevant ».

La question de la dette est effet une inquiétude pour les analystes politiques. « Entre le déficit déjà important et les dépenses supplémentaires pour la gestion des inondations, est-ce que le gouvernement Selinger aura vraiment l'argent pour tenir ses promesses, tout en ramenant l'équilibre budgétaire comme promis?, demande l'analyste politique Mamadou Ka. Le prochain budget, au printemps 2012, le dira, mais je suis sceptique. »

Le politologue Raymond Hébert ajoute qu'il est dangereux pour le Manitoba de trop compter sur les transferts aux Provinces du fédéral, ce qui est le cas dans ce Discours du Trône. « Le premier ministre du Canada a déjà annoncé qu'il prévoyait réduire les transferts aux Provinces, et l'entente doit être renégociée en 2014, soit avant la fin du mandat de Greg Selinger », rappelle-t-il.

Pour sa part, Greg Selinger n'a pas voulu donner de détails sur l'ordre des priorités de son gouvernement, mais il assure que « la dette reste gérable, et nous avons quatre ans pour mettre ces promesses en place. J'ai confiance qu'on y arrivera, petit à petit ».

« Le Discours du Trône donne juste une orientation générale, conclut Raymond Hébert. Pour savoir comment le gouvernement va s'y prendre, il faudra attendre le budget au printemps prochain, ainsi que la nomination du nouveau cabinet. Ce sont deux décisions à suivre de près. »

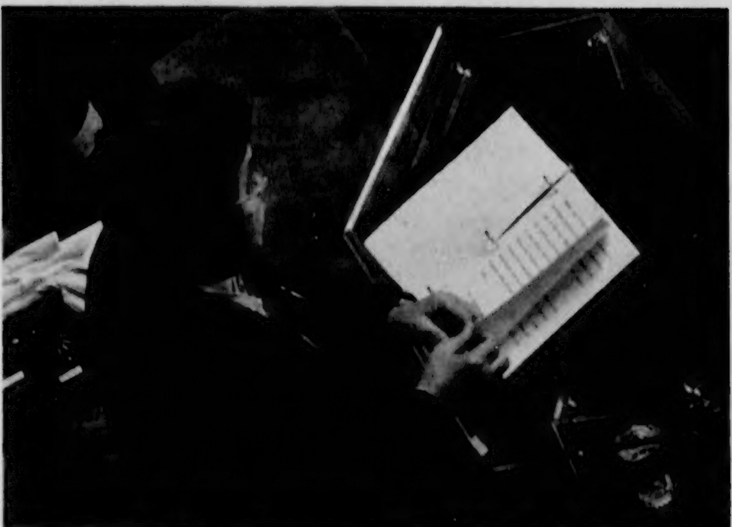


photo : Camille Séguy

Philip Lee a lu le Discours du Trône du Manitoba le 20 octobre dernier, devant l'Assemblée législative du Manitoba.

Politique fédérale

Une injustice suprême?

Daniel BAHUAUD

« On ne devrait plus nommer des juges unilingues à la Cour suprême du Canada, lance la sénatrice Maria Chaput. C'est un recul pour la dualité linguistique et le principe de l'égalité devant la loi. Après tout, il s'agit du plus haut tribunal du pays. »

Pourtant, le 17 octobre dernier, Stephen Harper a désigné deux juges ontariens, Andromache Karakatsanis et Michael Moldaver, un anglophone unilingue, pour siéger à la Cour suprême du Canada. Ces deux juges de la Cour d'appel de l'Ontario ont été choisis à l'unanimité par un comité de sélection multi-partisan, composé de cinq députés fédéraux, dont deux de l'opposition.

« Je suis déçue qu'on ait un gouvernement qui dit appuyer les langues officielles, et qu'on ait des partis politiques qui n'appuient pas le principe », déclare Maria Chaput.

Le premier ministre Harper estime pour sa part que les candidats sont « exceptionnels ». « Ils ont les compétences et les qualifications requises pour desservir les Canadiens en tant que juges de la Cour suprême », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Même son de cloche chez le membre du Parti libéral du comité de sélection, Irwin Cotler. « Ce n'est pas la première fois qu'on a eu des juges unilingues, souligne-t-il. Et Michael Moldaver peut toujours accepter de suivre des cours de français. »

Juriste spécialisé en droit linguistique, et co-auteur d'un article récent publié à l'Institut des relations intergouvernementales de l'Université Queen's (1), Mark Power estime que le bilinguisme devrait être « un critère essentiel » dans la sélection des juges de la Cour suprême. « Toutes les lois fédérales sont tenues pour officielles dans les deux langues, souligne-t-il. Lorsqu'un juge doit considérer un cas, même s'il est présenté en anglais, il doit consulter la version française, afin d'éliminer tout doute.

« Lors de cette consultation, le juge peut certainement faire appel aux services d'un fonctionnaire juridique ou à un traducteur, poursuit-il. Mais est-ce que des juges unilingues devraient se fier uniquement sur ces ressources? Aurais-je confiance en eux? Il me semble que non. »

Une remarque qui évoque le principe de l'égalité devant la justice. « Un juge qui ne comprend pas la langue maternelle d'un plaideur met cette personne dans une situation de désavantage, affirme l'adjoint législatif à la sénatrice Maria Chaput, Vrouyr Makalian. Il faudrait lister dans les exigences du poste que le candidat soit bilingue, comme pour tous les postes de la fonction publique. Ce n'est pas déraisonnable pour un poste si important. »

Selon Mark Power, le bassin de candidats bilingues hautement qualifiés est énorme. « On peut s'exprimer dans les deux langues dans les cours provinciales du Nouveau-Brunswick, du Nunavut, de l'Ontario, du Québec, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et, bien sûr, du Manitoba, rappelle-t-il. Et en matières criminelles, on peut avoir son procès dans les deux langues partout au Canada. De plus, il existe des juges qualifiés de part et d'autre au Canada qui peuvent lire les lois et entendre des arguments oraux en français sans se fier à un tiers. »

Depuis l'adoption, en 1969, de la *Loi sur les langues officielles du Canada*, plusieurs projets de loi ont tenté de rendre obligatoire le bilinguisme des juges à la Cour suprême. Tous ont échoué. En 1988, lors de l'amendement de la *Loi sur les langues officielles du Canada*, le gouvernement Mulroney a fait du bilinguisme des juges à la Cour suprême la grande exception à la règle des compétences langagières de la fonction publique.

(1) Should Supreme Court Judges be Required to be Bilingual?, signé Sébastien Grammond et Mark Power.

ÉDITORIAL

par Daniel Bahuaud

Quand l'eau descendra

D'ici la fin de novembre, la Province compte pouvoir commencer à baisser le niveau d'eau du lac Saint-Martin et, par conséquent, du lac Manitoba. Des ouvriers s'acharnent à creuser un canal reliant les lacs Saint-Martin et Winnipeg. Quelque 6,5 kilomètres de terrain marécageux séparent les deux lacs et, malgré de nombreuses difficultés, les trois quarts des travaux requis ont déjà été terminés.

La nouvelle est encourageante pour les communautés sinistrées du lac Manitoba. Si le niveau d'eau peut être réduit rapidement, les chances sont bonnes que les communautés ne subiront plus de dégâts au cours de l'hiver et le printemps prochain. En effet, les chances sont très bonnes que ce mégaprojet d'environ 100 millions $ sera une solution permanente à la menace d'inondations sur le lac Manitoba.

À long terme, le portrait est positif. Mais à Saint-Laurent, une des communautés les plus durement frappées, l'avenir est loin d'être assuré.

Près de 715 résidences permanentes et chalets à Saint-Laurent ont succombé aux eaux turbulentes. De nombreux résidants ont trouvé refuge dans les communautés avoisinantes, ou encore à Winnipeg. Le niveau d'eau étant toujours élevé et la zone sinistrée étant encore en état d'alerte, les Laurentiens ont eu peu de chances de visiter leurs propriétés. Certaines gisent toujours dans l'eau stagnante.

L'économie locale, quant à elle est en dépression. Et la Municipalité rurale de Saint-Laurent doit envisager d'importants travaux d'infrastructure, sans garanties que les propriétaires seront présents pour combler le trésor municipal.

En effet, la grande question est celle du retour des propriétaires. Reviendront-ils? Rebâtiront-ils leurs maisons et leurs chalets? Reconstruiront-ils leur communauté?

Quand l'eau descendra, tout dépendra de la donne fédérale et provinciale.

À une époque où Ottawa et la Province cherchent à réduire leurs dépenses, l'heure est à la générosité. Malgré leurs soucis budgétaires, il faudra que les gouvernements Harper et Selinger soient généreux. Du moins, s'ils ne veulent pas que Saint-Laurent devienne une ville fantôme permanente.

Les indemnités promises aux résidents et aux propriétaires de chalets, si généreuses en principe, devront l'être en réalité si l'on veut que ces derniers reviennent à Saint-Laurent, le printemps prochain, armés de marteaux, de scies et de matériaux de construction.

Les résidents métis souhaitent reconstruire. Pour eux, Saint-Laurent c'est plus qu'un bel endroit pour flâner sur la plage. C'est *leur* village, l'endroit où se sont installés leurs ancêtres. Leur attachement à cet endroit et leur fierté d'y demeurer sont indéniables. Et admirables.

De provenance extérieure, les propriétaires des chalets, quant à eux, sont moins convaincus. Si la donne n'est pas suffisante, ils plieront bagages et s'installeront ailleurs.

Ottawa et la Province devront agir vite.

Mais c'est plus qu'une simple question d'argent. La générosité gouvernementale doit comprendre une plus grande transparence. Car jusqu'à présent, les résidents et les propriétaires de chalets, sans parler de la Municipalité, ont vagué dans l'incertitude, exacerbée sans doute par l'incertitude entourant le résultat des récentes élections provinciales. Tous sont frustrés par une crise qui perdure et par la lenteur de la réalisation des solutions promises.

Si le gouvernement Selinger souhaite mener à bien la reconstruction, il se doit d'être davantage présent à Saint-Laurent. Au cours de l'hiver, des représentants provinciaux devront effectuer quelques « visites paroissiales » à Saint-Laurent, pour répondre plus clairement aux questions des propriétaires et de la Municipalité, afin de les rassurer que les promesses faites en pleine crise sont en voie de se réaliser. Pour de nombreux sinistrés, cette écoute active sera preuve de bonne volonté.

Armés des fonds fédéraux nécessaires, la Province devra faire part du rôle qu'elle compte jouer dans la reconstruction de Saint-Laurent. Elle devra faire équipe avec la communauté en dialoguant ouvertement avec les résidents et la Municipalité. Saint-Laurent mérite de connaître le plan d'action provincial. C'est ça, la générosité. C'est ça, le vrai leadership.



Citation DE LA SEMAINE

« Depuis mon retour je n'ai qu'une envie, c'est de travailler tout ce que j'ai appris là-bas et retourner aux Championnats du monde pour cette fois gagner! »

Natasha Rey est revenue des Championnats du monde de hip hop en Autriche, emballée par son expérience. ■ **Page 14.**

Attention aux compressions

Le cinquième rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, s'inquiète du manque de leadership du gouvernement en ce qui a trait aux langues officielles, ainsi que de l'impact des compressions budgétaires à venir.

Camille SÉGUY

Le Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a déposé le 18 octobre dernier à Ottawa son rapport annuel de 2010-2011, intitulé ***Du leadership, de l'action, des résultats***. Il y traite en particulier de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, soit l'appui au développement des communautés de langue officielle minoritaires.

« La partie VII de la *Loi sur les langues officielles* n'est pas appliquée de façon constante par les institutions fédérales, déplore Graham Fraser dans un communiqué de presse. Le gouvernement fédéral doit affirmer, clairement, que la Loi, les obligations et les droits qui en découlent sont une priorité. »

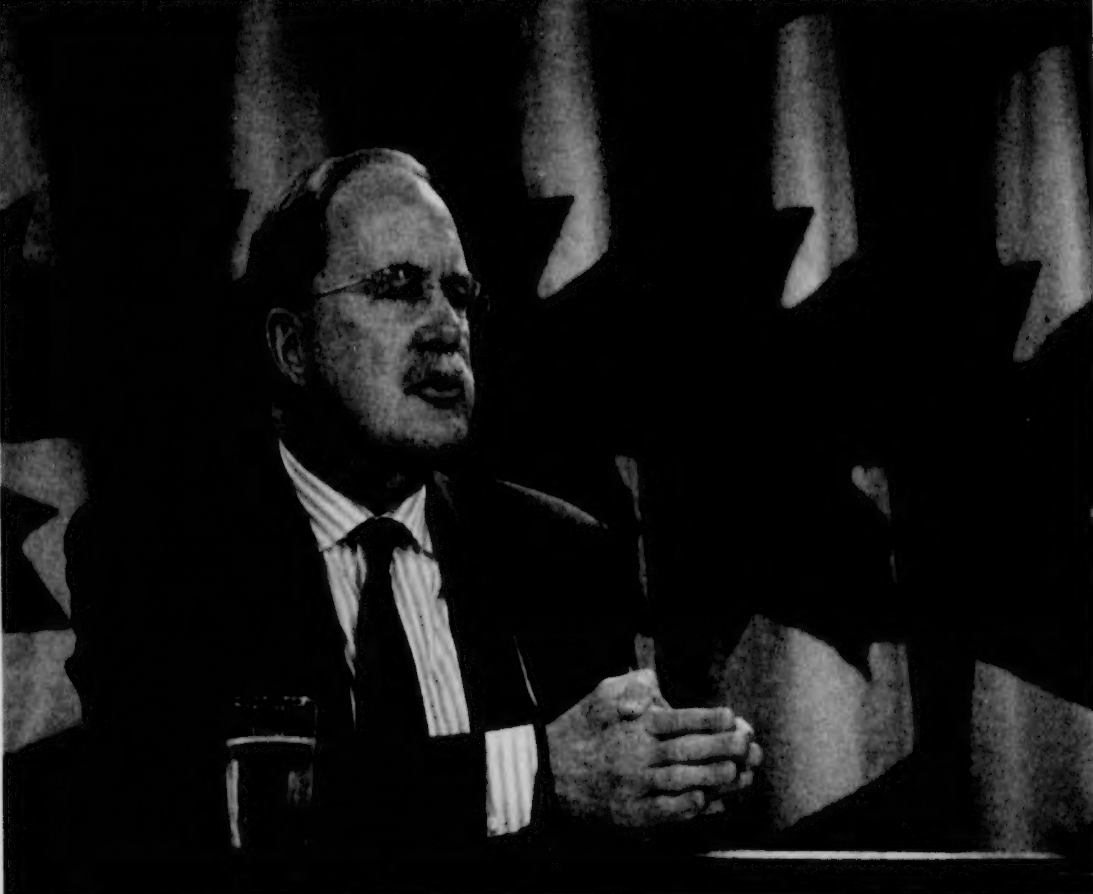
Quatre recommandations découlent ainsi du rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, dont une de modifier la loi afin de donner plus de pouvoir au Conseil du Trésor pour faire respecter la partie VII de la *Loi sur les Langues officielles*, et une autre pour que le gouvernement communique clairement son engagement envers cette partie VII de la *Loi* et sa priorité à mettre en œuvre des mesures positives pour faire la promotion de l'anglais et du français, et appuyer le développement des communautés de langue officielle.

Selon la sénatrice libérale franco-manitobaine Maria Chaput, présidente du Comité sénatorial sur les langues officielles, une action forte du gouvernement est en effet nécessaire.

« Il y a encore beaucoup de ministères qui disent qu'ils ne comprennent pas la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* pour ne rien faire, constate-t-elle. C'est un manque d'intérêt et de volonté. D'autres ministères ont montré l'exemple et un guide a été développé, donc ils n'ont pas d'excuses. »

Elle se réjouit donc de la recommandation de Graham Fraser. « C'est important que le gouvernement s'en mêle, par l'intermédiaire du Conseil du Trésor, pour les forcer à respecter leurs obligations et suivre le travail qui se fait, affirme-t-elle. Il faut éviter les laisser-aller sans conséquences, et que le gouvernement fasse son travail de sensibilisation pour qu'on espère arriver à une amélioration. »

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) se félicite aussi des recommandations de Graham Fraser. « C'est rare de voir notre commissaire interpeller directement le premier ministre dans ses recommandations, et ouvrir à porte à des modifications législatives, déclare la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny, dans un communiqué. Il faut l'en féliciter. »



Archives La Liberté

Graham Fraser.

Graham Fraser recommande également qu'un niveau minimal de compétences linguistiques soit requis, d'ici le 30 novembre 2012, pour superviser des employés dans les régions désignées bilingues.

La députée de Saint-Boniface, Shelly Glover, assure pour sa part que « le gouvernement va prendre les recommandations de Graham Fraser en considération, et travailler avec lui pour continuer à promouvoir la dualité linguistique comme on l'a toujours fait ».

Le danger des coupures

Graham Fraser s'inquiète aussi de l'impact de la révision stratégique et opérationnelle de l'appareil fédéral annoncée par le premier ministre.

« Je crains que les compressions budgétaires faites par les institutions fédérales n'aient une incidence négative sur les communautés de langue officielle, confie-t-il. Si chaque ministère vise certains de ses programmes de langues officielles dans le cadre de sa révision budgétaire, l'ensemble des répercussions sera grave. »

Son inquiétude est partagée par la Société franco-manitobaine (SFM). « On ne veut pas que couper dans les langues officielles ne devienne un réflexe facile pour les ministères, craint la présidente de la SFM, Nicole Forest Lavergne. Les répercussions à long terme pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire seraient très importantes.

« De plus, ajoute-t-elle, notre financement par Patrimoine canadien n'a pas été bonifié depuis longtemps donc, de fait, c'est comme si on avait déjà eu des coupures. Ce serait inquiétant si on en avait encore d'autres. »

Shelly Glover rappelle cependant que « notre gouvernement a promis de présenter un budget équilibré d'ici 2015, et on a été élus là-dessus avec une forte majorité. C'est donc important de trouver où il y a des gaspillages et des dédoublements, incluant dans les communautés de langues officielles, et de les corriger. Chacun doit faire sa part, mais on va travailler avec les communautés pour s'assurer qu'elles aient toujours assez de ressources ».

« Les coupures budgétaires sont nécessaires pour stabiliser le budget, mais il faudra bien faire attention à comment elles sont faites », conclut Maria Chaput.

Par ailleurs, Graham Fraser recommande aussi de clarifier les obligations linguistiques des autorités aéroportuaires, à la suite des quelque 400 plaintes déposées contre Air Canada au Commissariat des langues officielles.

Erratum

À la suite de l'article *Des réponses qui posent questions*, paru en page 3 de ***La Liberté*** du 19 au 25 octobre 2011, la SFM précise qu'elle détient encore 160 215 $ de surplus provenant de la vente et des affaires de la Maison franco-manitobaine, et non seulement 17 000 $ comme indiqué.

Par ailleurs, le comité de finances de la SFM est en train d'élaborer les lignes directrices qui seront utilisées pour la distribution de ce surplus.

COMPOSTAGE

Une machine à partager

Les agriculteurs du sud-est manitobain se sont dotés d'un retourneur d'andains dernier cri pour transformer leurs déchets industriels en compost, et ainsi enrichir leurs sols tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Camille SÉGUY

L'environnement était à l'honneur sur la ferme de Raymond et Shelly Curé, à Saint-Pierre-Jolys, le 18 octobre dernier. L'agriculteur Gérard Dubé a officiellement lancé la coopérative Compo-Stages Manitoba Services Co-op (CMSC), qui permettra aux agriculteurs membres de transformer leur fumier en compost. Gérard Dubé en est l'un des trois directeurs par intérim le la CMSC.

« Pour ce projet, les éleveurs de bétail et les Municipalités du sud-est se sont mis ensemble, et on a pu agir grâce au soutien de la Province et d'organismes comme la Caisse et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), se réjouit Gérard Dubé. La coopérative est ouverte à tous. On accompagnera les agriculteurs intéressés à chaque étape du compostage. »

La coopérative s'organise autour d'une machine, le retourneur d'andains Backhus 17.50, fabriquée en Allemagne à un coût de plus de 350 000 $. Elle peut retourner 16 x 7,9 pieds d'andains, et possède des chenilles pour fonctionner dans tous types de sols. C'est la première de ce style au Manitoba, auto-ambulante.

« Les membres de la coopérative pourront chacun utiliser la machine, à tour de rôle, annonce le directeur par intérim de CMSC et copropriétaire d'une ferme laitière à Steinbach, Guillaume Nayet. Il faut placer le fumier avec de la paille, et ensuite la machine l'aère et le retourne pour favoriser le compostage. »

Il ajoute que les éleveurs n'ont pas à s'inquiéter de ne pas connaître cette nouvelle machine car les services offerts par CMSC incluent la venue d'un technicien avec le retourneur d'andains pour le faire fonctionner, de site en site. De même, CMSC peut vérifier l'état d'un compost afin d'indiquer le moment idéal pour le retourner.

« Le compostage permet de réduire de 50 à 60 % le volume de fumier à épandre dans les champs, et de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, affirme Guillaume Nayet. Ça limite aussi le nombre de mouches et de graines de mauvaises herbes. Mais souvent, les fermiers n'ont pas le temps de le faire eux-mêmes. C'est pourquoi on a créé cette coopérative. »

Avant même de lancer la coopérative, plus de 25 agriculteurs avaient déjà exprimé un intérêt à devenir membres. Une vache produisant 150 livres de fumier par jour, en moyenne, le bénéfice d'une telle machine se fait vite sentir auprès des agriculteurs.

Avec les Municipalités

La CMSC est ouverte à tous les agriculteurs manitobains intéressés, mais elle a été lancée dans le Sud-Est de la province dans un premier temps, « car c'est là que se trouvent la majorité des éleveurs de la Province », explique Guillaume Nayet.

Pour l'heure, les Municipalités rurales de Saint-Pierre-Jolys, De Salaberry, La Broquerie et Notre-Dame-de-Lourdes sont impliquées.

« Le compostage est une solution viable pour la réduction des déchets organiques, que ce soit ceux du bétail comme les déchets humains domestiques, assure le coordonnateur de l'économie du savoir au CDEM, Dany Robidoux, qui a accompagné la création de la coopérative. Pour rentabiliser la machine, le retourneur sera donc aussi utilisé par les Municipalités membres. Des sites centralisés de dépôt des déchets organiques municipaux seront créés, et la machine de CSMC ira ensuite les retourner. »

Pour le représentant de la Municipalité rurale de La Broquerie et directeur par intérim de la CMSC, Claude Moquin, prendre part au projet de CMSC était important pour « montrer notre soutien aux entreprises agricoles de notre municipalité, mais aussi pour s'assurer de prendre soin de nos déchets organiques au lieu de les enfouir dans un dépotoir ».

« Ce retourneur d'andains entre dans la longue histoire à succès des coopératives au Manitoba, conclut le ministre provincial des Administrations locales, Ron Lemieux. C'est bon pour l'environnement et ça rendra le Manitoba meilleur pour les générations à venir. »



photo : Camille Séguy

Le retourneur d'andains Backhus 17.50 est le premier en service au Manitoba. Il est du dernier cri pour le compostage.

SANTÉ

Pour une meilleure rétention

Camille SÉGUY

La Province du Manitoba a annoncé, le 7 octobre dernier, que le conseil d'administration de Doctors Manitoba avait ratifié la nouvelle entente de quatre ans négociée avec le ministère provincial de la Santé.

« La santé est la plus haute priorité du gouvernement car nous savons que c'est la plus haute priorité des familles manitobaines, affirme le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger. Cette nouvelle entente nous aidera à recruter et à retenir plus de médecins dans notre province, ce qui nous permettra de réaliser notre plan d'assurer à tous les Manitobains un médecin de famille d'ici 2015. »

L'entente, rétroactive au 1er avril, prévoit une augmentation d'environ 125 millions $ sur quatre ans du financement de la Province pour les services médicaux.

« Cette entente va nous rendre plus compétitifs par rapport aux autres provinces, que ce soit en termes de salaires ou de conditions de travail pour les médecins, se réjouit la ministre provinciale de la Santé, Theresa Oswald. Ça les incitera à venir et rester exercer au Manitoba. »

Médecins francophones

L'entente ne cible pas spécifiquement le recrutement de médecins francophones ou les services médicaux en français, mais Theresa Oswald souligne que la Province a lancé plusieurs autres initiatives pour favoriser le recrutement de professionnels de la santé francophone.

« L'entente de quatre ans est faite au nom de tous les médecins, sans distinction culturelle ou ethnique, note Theresa Oswald. Les bonnes conditions d'exercice qu'elle offre serviront tout autant les médecins francophones qu'anglophones.

« Toutefois, poursuit-elle, la Province s'est engagée par ailleurs à construire un centre d'accès à la santé francophone avec le Centre de santé Saint-Boniface, un centre de naissances bilingue qui a ouvert le 16 octobre, ainsi qu'un hôpital bilingue de dix lits à Notre-Dame-de-Lourdes. On espère pouvoir y former des médecins francophones, que nous pourrons ensuite retenir au Manitoba. »

La Province du Manitoba ne s'est pas donnée de cible chiffrée pour ce qui est du recrutement de médecins francophones. « On en recrutera autant que possible pour assurer un meilleur service à la communauté francophone », conclut-elle.

SAINT-LAURENT

Une économie à rebâtir

Secouée par les inondations printanières, l'économie de Saint-Laurent est dans un état que les commerçants, représentants municipaux et résidants caractérisent d'inquiétant, voire périlleux.



« Nous avons reçu une bien vilaine claque, lance le propriétaire du magasin général Gratton de Saint-Laurent, Brian Guptil. Notre revenu quotidien est d'environ 650 $ de moins qu'il ne l'était l'an dernier. J'estime avoir perdu près de 150 000 $ au courant de l'été. C'est plus de la moitié des revenus annuels. J'ai fait unedemande d'indemnisation auprès de la Province, sans pourtant savoir si je suis éligible. Entre-temps, je ne sais pas si le magasin va tenir le coup. »

Brian Guptil n'est pas le seul commerçant à adopter de tels discours. En effet, la plupart des entreprises locales ont touché des revenus d'environ 40 % par rapport à la moyenne.

« L'ironie, c'est qu'on a connu un bel été pour se détendre à la plage ou pour faire des rénovations, déclare quant à lui le propriétaire de la quincaillerie Home Hardware, Eugène Rioux. Mais à présent, la population de Saint-Laurent est moins élevée qu'en hiver. Je m'inquiète pour mes ventes hivernales. »

Le propriétaire du Dépanneur Entre-Lacs, Daniel Asselin a entamé un important agrandissement de son magasin au début du printemps, « alors que personne ne pensait aux inondations ». « On croyait rembourser rapidement cet investissement, indique-t-il. Or, on a eu 5 000 clients de moins que d'habitude cet été. Ce ne sont pas seulement les propriétaires de chalets qui sont absents, mais les Américains qui font la pêche plus au nord, ainsi que les voyageurs qui utilisent la route des Narrows pour traverser le lac Manitoba. »

Peu de solutions

Pour réduire la saignée, plusieurs entreprises ont fermé leurs portes, notamment le restaurant Beachside Delights. Selon la préfète adjointe de la Municipalité rurale de Saint-Laurent, Mona Sedleski, l'économie locale ne se rebâtira pas de sitôt sans d'autres appuis de la Province et une donne fédérale.

« On n'a pas de choix que de demander des appuis, déclare-t-elle. La Municipalité a perdu tellement de résidants que ses revenus fonciers seront fauchés. De plus, nos routes sont en piètre état. Et nous sommes toujours en plein état de crise. Le niveau d'eau du lac Manitoba est toujours trop élevé pour que les résidants – du moins ceux qui en sont capables – puissent rentrer chez eux.

« Nous commençons tout de même à voir quelques petites lueurs à l'autre bout du tunnel, poursuit-elle. Nous réaménageons l'aire de stationnement et de repos municipal le long de l'autoroute # 6 pour rappeler aux passants qu'ils peuvent s'arrêter à Saint-Laurent. Nous avons aussi demandé à la Province de nous fournir les octrois nécessaires pour embaucher un agent de développement économique. Advenant la création du poste, toute solution proposée sera néanmoins une solution à long terme. »

Résidant sinistré de Saint-Laurent et directeur général du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Louis Allain estime que les cinq prochaines années seront consacrées à la reconstruction économique et sociale. « Il faudra appuyer les commerçants locaux, qui risquent de tomber dans les oubliettes, affirme-t-il. Il faudra aussi stimuler l'établissement de nouvelles entreprises. Pour sa part, le CDEM peut contribuer en continuant ses initiatives de projets verts, déjà entamées à Saint-Laurent. Il y aurait même lieu d'exploiter les zones qui ne seront pas reconstruites. »

Pourvu que les appuis financiers ne tardent pas à arriver. « Nous travaillons le dossier, rassure le premier ministre Greg Selinger, qui a récemment discuté de la situation avec le premier ministre fédéral Stephen Harper. La facture des inondations s'élève à près de 750 millions $. Nous avons besoin de notre partenaire fédéral pour le faire. »

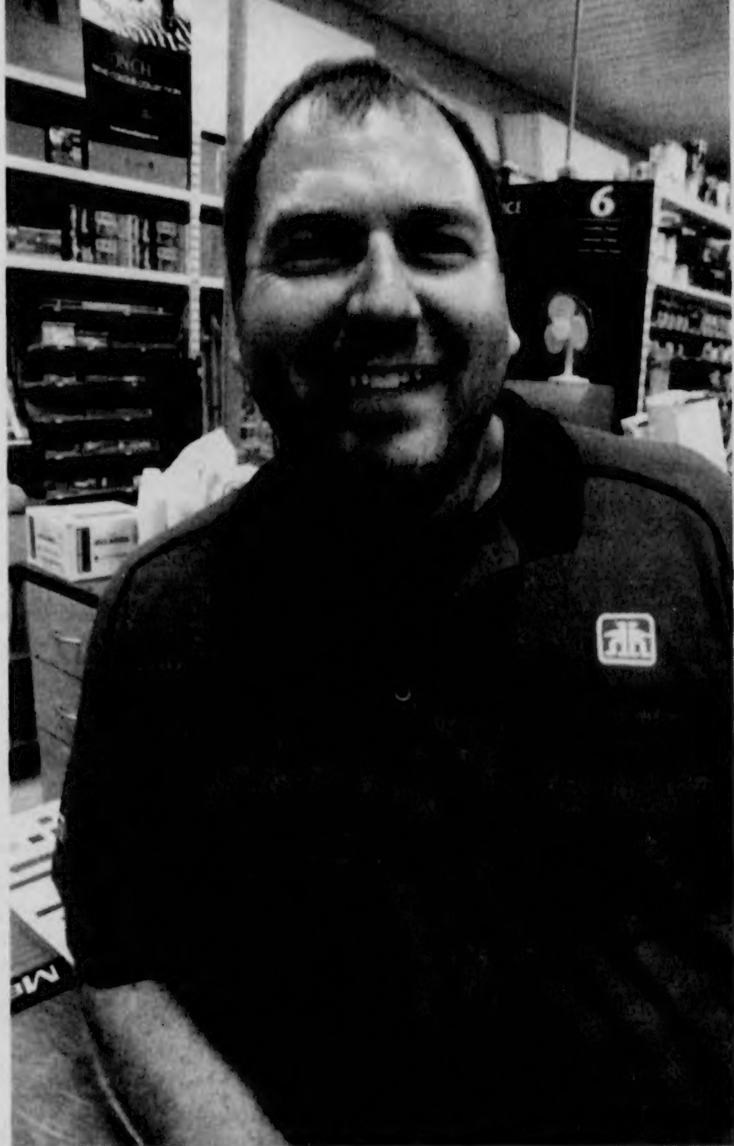
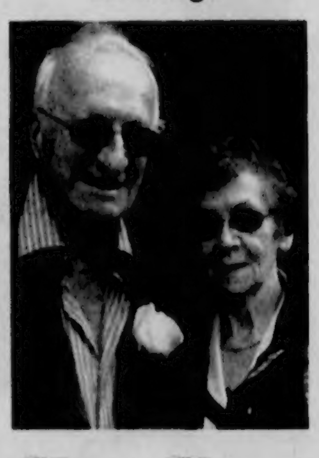


photo : Daniel Bahuaud

Eugène Rioux : « Notre objectif à moyen terme est de nous maintenir jusqu'à ce que la reconstruction de Saint-Laurent ne commence. Malgré tout, je suis optimiste. »

Joyeux 60e anniversaire de mariage!



Fernand et Ferdinande Gérardy

Avec amour,
Vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

VIEUX SAINT-BONIFACE

Des résidants mécontents

La construction des nouveaux logements au 405 rue Hamel a été approuvée par le comité Riel le 17 octobre, suite à une audience publique à l'Hôtel de ville. Mais certains points ne satisfont toujours pas l'ensemble des résidants du Vieux Saint-Boniface.


William SINEUX
presse3@la-liberte.mb.ca

Après avoir été rejeté une première fois, le changement de zonage pour la construction du condominium au 405 rue Hamel a été adopté le 17 octobre à l'hôtel de ville de Winnipeg. Mais certains points du projet font encore débat et ne satisfont pas tous les habitants du quartier. La question des voies d'accès, par exemple, et de la densité du trafic qu'engendreront les 70 nouveaux logements.

La question des voies d'accès

« À l'origine du projet, les voies d'accès prévues au terrain étaient par la rue Cabana et la rue Hamel ce qui a fait de nombreux mécontents, déclare le président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, Walter Kleinschmit. Le développeur a alors décidé de contourner le problème en annonçant que la rue Youville serait utilisée à la place. Or, les habitants de cette rue n'étaient au départ pas concernés et donc pas informés sur les débats et réunions à ce sujet. Ils n'ont donc pas pu s'exprimer et n'ont pas eu leur mot à dire lors de cette dernière audience, ce qui n'est pas normal. Plutôt que de créer un unique accès par la rue Youville, qui aura alors un trafic bien plus dense, je pense qu'il aurait été plus logique d'utiliser les trois rues d'accès, Hamel, Cabana et Youville pour diviser en trois l'ampleur du trafic. »

Toutefois Walter Kleinschmit précise que « depuis le début je ne suis pas contre le projet mais je souligne seulement que certains points doivent êtres mieux approfondis et mieux débattus. C'est finalement la prise de décision globale dans ce processus que je déplore car les résidants du quartier ont depuis le début mal été informés. Pour moi c'est une insulte à la communauté car on veut éviter le débat public et ce qu'il se passe pour les résidants de la rue Youville en est encore un exemple. Les décisions ont été prises à la hâte et il a été dit qu'on résoudrait peut être les problèmes plus tard », ce qui ne convient évidemment pas au président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface.

Trafic et tranquillité

C'est aussi la perte de tranquillité et de la qualité de vie dans le quartier qui inquiètent les résidants comme Louise Potter. « D'après mes calculs, avec 70 logements en plus, le trafic devrait augmenter d'environ 502 % dans le quartier et il deviendra dangereux pour nos enfants de jouer dans la rue, déclare-t-elle. De plus, le peu de passage qu'il y a actuellement rend le quartier calme et peu bruyant, en particulier en fin de semaine, ce qui nous assurait une certaine qualité de vie. »

Louise Potter s'oppose aussi au projet de condominium car « cela va porter atteinte à notre communauté de Saint-Boniface qui pour nous est un petit village de maisons. On va perdre un peu de notre identité du point de vue urbanisme mais aussi de la francophonie avec l'arrivée probable de nombreux anglophones. »

Le projet ne fait donc pas que des heureux mais les personnes mécontentes de ces décisions ont la possibilité de faire appel pendant un mois.



photo : William Sineux

Le président de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, Walter Kleinschmit et une habitante de la rue Cabana, Louise Potter, à l'Hôtel de ville de Winnipeg après l'adoption du projet le 17 octobre.

AFFAIRES

Une troisième Soirée gauloise

Dans le but d'augmenter non seulement le nombre de membres, mais aussi agrandir l'organisme lui-même, la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (CCFSB) organise sa troisième Soirée gauloise (1).

« Pour célébrer notre dixième anniversaire en 2010, nous avons réintroduit la Soirée gauloise, qui avait célébré la première année de la CCSFB. C'était un vrai succès pour nous, se réjouit le président de la CCFSB, Paul Prénovault. Cette année, nous la présentons de nouveau, avec quelques petits changements, tels qu'un prix plus abordable pour encourager la participation de tous les membres de la communauté. Il y aura un repas, ainsi qu'une soirée dansante avec de la musique par Lionel et la troupe Les Kassifs. »

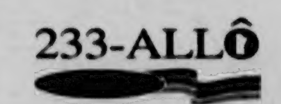
Les fonds prélevés lors de la Soirée gauloise aideront la CCFSB à atteindre son but d'embaucher un directeur général d'ici trois ans. « Notre plan stratégique, qui a été élaboré en 2010, souligne l'importance d'un nouveau poste pour faire croître l'organisme, affirme Paul Prénovault. Il faut avoir quelqu'un qui se consacre au recrutement des membres et à la visibilité de la CCFSB à Saint-Boniface, ainsi qu'à Winnipeg. »

Paul Prénovault avoue que la CCFSB a des défis en ce qui concerne sa croissance. « Si nous voulons embaucher un directeur général d'ici quelques années, il faut avoir plus de membres pour le faire, avoue-t-il. En même temps, pour assurer à nos membres que nous leur offrons des services pertinents, il faut avoir un directeur général. C'est un cercle vicieux, mais nous sommes de plus en plus proches d'atteindre notre but de 200 membres. »

(1) La Soirée gauloise se déroulera le 5 novembre à 18 h au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Les billets sont disponibles en appelant le 233-ALLÔ (2556).

J. N.





Plus de logique

De nouvelles règles d'orthographe de la langue française commencent à devenir populaires, voire obligatoires dans certains curriculums scolaires. Mais de quoi s'agit-il?

Camille SÉGUY

Si les derniers changements dans les règles d'orthographe de la langue française, par le Conseil supérieur de la langue française, à Paris, datent de 1990, ce n'est que depuis les années 2000 que les francophones du monde entier ont commencé à en prendre connaissance.

« Ça a pris au moins dix ans car on ne refait pas tous les dictionnaires tous les ans, explique la linguiste spécialiste des rectifications de l'orthographe du français à l'Université du Québec à Montréal, Chantal Contant. Ça a vraiment commencé avec le dictionnaire Hachette en 2002, puis les correcteurs informatiques Antidote et ProLexis en 2003, et Word en 2005, et en 2011 c'est le Petit Larousse qui a adopté la nouvelle orthographe. »

La spécialiste se réjouit des changements apportés à l'orthographe française (1). « La nouvelle orthographe apporte de la régularité, de la logique, affirme-t-elle. On a éliminé les exceptions inutiles et qui n'avaient pas d'explication, comme d'avoir un accent circonflexe sur bûche mais pas sur ruche, ou sur croûte mais pas sur route. »

D'ailleurs, les accents circonflexes sur le i et le u disparaissent systématiquement, sauf quand leur présence est nécessaire, comme sur dû pour le différencier de du, ou sûr/sur, mûr/mur, jeûne/jeune.

« Ça va faciliter l'apprentissage de la langue, poursuit Chantal Contant, mais aussi des autres matières car le code écrit était tellement difficile que la lecture des consignes posait parfois des problèmes. »

La nouvelle orthographe peut donc être résumée aux mots «logique» et «régularité». Par exemple, « c'était une anomalie qu'on écrive souffler mais boursoufler, ou combattre mais combatif, remarque la spécialiste. Avec la nouvelle orthographe, on écrira donc boursouffler et combattif ».

De même, les mots comme aiguë prennent maintenant un tréma sur le u, et non le e, car « c'est le son u qu'on entend, donc c'est plus logique de l'accentuer par le tréma », explique Chantal Contant.



photo: Gracieuseté Chantal Contant

Chantal Contant.

Toujours pour simplifier, les mots composés avec un préfixe en premier terme, comme extraterrestre ou entrouvrir, ne s'écrivent plus qu'en un seul mot sans exception. Quant aux nombres, ils prennent désormais tous des traits d'union à l'écrit.

« Ces changements sont une bonne chose car personne ne se souvenait de toute façon de quand il fallait ou non des traits d'union, donc c'était une perte de temps pour les professeurs de devoir le faire apprendre en classe », estime Chantal Contant.

La spécialiste précise toutefois qu'il n'est « pas faux d'utiliser encore l'ancienne orthographe, et même de mélanger la nouvelle et l'ancienne dans un même texte.

« Il n'y a pas de date d'expiration pour l'ancienne orthographe, conclut-elle. Elle finira juste par disparaître à l'usage, parce que les nouvelles générations n'apprendront plus qu'avec la nouvelle orthographe. »

(1) Pour en savoir davantage sur la nouvelle orthographe et pour accéder aux ressources disponibles en ligne, visitez www.nouvelleorthographe.info.

Les principales règles de la nouvelle orthographe

- Les mots composés avec des préfixes (contr(e)-, entr(e)-, extra-, infra-, intra-, ultra-), ou composés avec des éléments « savants », des onomatopées, ou des mots d'origine étrangère sont soudés.

Ex. : contrappel, entretemps, extraterrestre, agroalimentaire, tictac, weekend, portemonnaie.

- Les nombres sont toujours reliés par des traits d'union à l'écrit.

Ex. : vingt-et-un, deux-cents, trois-millions-six-cent-mille, trente-et-unième.

- Dans les noms composés du type pèse-lettre (verbe + nom) ou sans-abri (préposition + nom), le second élément prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel. Au singulier, il n'y a pas de marque de pluriel.

Ex. : un compte-goutte, des compte-gouttes; un après-midi, des après-midis.

- Les mots empruntés aux langues étrangères forment leur pluriel avec un –s, tout comme les mots français.

Ex. : des raviolis, des matchs, des gentlemans, des miss.

- On emploie l'accent grave (plutôt que l'accent aigu) dans un certain nombre de mots, ainsi qu'au futur et au conditionnel des verbes qui se conjuguent sur le modèle de céder.

Ex. : évènement, règlementaire, je cèderai, ils règleraient.

- L'accent circonflexe disparait sur le i et le u. On le maintient néanmoins dans les mots dû, mûr, sûr, jeûne(s) et le verbe croitre lorsqu'il peut être confondu avec croire (je crois, il croit, je crûs…). L'accent est aussi maintenu dans les terminaisons verbales du passé simple (vous fûtes) et du subjonctif.

Ex. : cout; entrainer, nous entrainons; paraitre, il parait.

- Le tréma est déplacé sur la lettre u (au lieu de e) quand elle est prononcée dans les suites -güe- et -güi-. Il est même ajouté sur certains mots produisant ce son.

Ex. : aigüe, ambigüe ; ambigüité ; argüer, gageüre.

- Les mots empruntés aux langues étrangères prennent des accents selon les règles qui s'appliquent aux mots français.

Ex. : révolver, téquila, pizzéria.

- Les verbes en -eler ou -eter se conjuguent sur le modèle de peler ou d'acheter, et les dérivés en -ment suivent le modèle de leurs verbes correspondants. Font exception à cette règle les verbes appeler, jeter et leurs composés, y compris interpeler.

Ex. : j'amoncèle, amoncèlement, tu époussèteras.

- Les mots en -olle et les verbes en -otter (et dérivés) s'écrivent avec une consonne simple. Font exception les mots colle, folle, molle, et les verbes de même famille qu'un nom en –otte.

Ex. : corole; frisoter, frisotis; greloter, grelotement. Mais botter, car botte.

- Le participe passé de laisser est invariable s'il est suivi d'un infinitif.
- Quelques familles sont réaccordées : bonhomme/bonhommie, siffler/persiffler.
- Quelques anomalies sont supprimées : douçâtre (qui s'écrivait avant douceâtre), levreau (levraut), relai (relais), quincailler (quincaillier), féérique (féerique).
- Si deux variantes existent, on choisit la plus française : iglou, acuponcture, fiord, kirch.

Plus d'info. sur www.nouvelleorthographe.info et www.orthographe-recommandee.info.

Dossier de la semaine... La nouvelle orthographe

Une langue en évolution

Comment faire évoluer uniformément une langue qui est parlée par plus de 220 millions de personnes autour du monde?

Jocelyne NICOLAS

Le français oral évolue selon la géographie, les facteurs socioéconomiques et sous l'influence d'autres langues. Mais c'est au Conseil supérieure de la langue française de s'assurer qu'il y a quand même des règles en place pour le français écrit. Comment est-ce que cette règlementation a trouvé sa place dans le français de tous les jours?

Selon la spécialiste des rectifications de l'orthographe du français à l'Université du Québec à Montréal, Chantal Contant, même si le français se parle depuis plus de 600 ans, ce n'est qu'assez récemment que des normes ont été établies. « Avant 1500, il n'y avait pas de dictionnaires, et donc pas de normes, explique-t-elle. N'importe qui pouvait écrire le français n'importe comment. En 1832, quand l'orthographe est devenue obligatoire pour les examens, les actes administratifs et l'accession à tous les emplois de la fonction publique, la nécessité de prouver sa connaissance du français a mené aux premières normes de la langue. »

L'orthographe n'évolue certainement pas aussi vite que le français oral. « L'oral bouge de lui-même, continue Chantal Contant. Mais en ce qui concerne le français écrit, on essaie de limiter des changements à tous les 50 ans. Il faut laisser quand même un certain temps entre les changements, sinon on aura toujours plusieurs épellations courantes de certains mots. »

Les instigateurs d'une nouvelle orthographe tentent toujours de prendre en considération les efforts que les gens ont faits pour apprendre la langue. Elle ne peut donc pas être modifiée du jour au lendemain. En effet, ce qu'on appelle aujourd'hui la nouvelle orthographe date quand même depuis plus de 20 ans. « Elle a été adoptée en 1990 en France, mais les provinces canadiennes ne sont pas toutes au même niveau d'adaptation, raconte Chantal Contant. L'adaptation se fait doucement, et par différents groupes à différents moments. On s'attend à deux générations avant que les normes soient complètement adoptées par la population. »

Comment l'orthographe a évolué au cours des siècles?

Une note, attribuée au roi Henri IV, écrite au 17e siècle se lisait ainsi :

Je vous remercye ma belle mettresse du presant que vous mavès anvoyé. Je le metré sur mon abyllemant de teste sy nous venons a un combat, et donneré des coups despée pour lamour de vous.

Ce même message, écrit dans la nouvelle orthographe se lit ainsi :

Je vous remercie, ma belle maitresse, du cadeau que vous m'avez envoyé. Je le mettrai sur mon habillement de tête si nous venons à un combat, et donnerai des coups d'épée pour l'amour de vous.

(Remarquez que l'accent circonflexe sur le « i » de maitresse a disparu)

Qui utilise la nouvelle orthographe?

L'orthographe française se réforme dans plus en plus de provinces au Canada mais les nouvelles modifications orthographiques ne sont pas imposées. Alors qui l'utilise officiellement et pourquoi certains organismes décident d'adopter la nouvelle orthographe?

William SINEUX

Les élèves francophones et francophiles du Canada vont devoir revoir leurs règles d'orthographes. La nouvelle orthographe gagne en effet, province après province les centres scolaires francophones du canada, mais pas uniquement. Des journaux, des dictionnaires, des maisons d'éditions, des traducteurs, des logiciels informatiques et des professionnels de la communication sont concernes par cette réforme. Mais qui l'utilise réellement aujourd'hui?

Éducation

Pour la fondatrice du groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF), Chantal Contant « tout a commencé en 2003 en France, puis la même année, le Québec a décidé de suivre ce mouvement en créant notre groupe et en amorçant une vague d'informations, principalement auprès des écoles qui ont très vite adopté la nouvelle orthographe ». La nouvelle orthographe a donc en premier lieu concerné le Québec et le mouvement s'est ensuite étendu aux ministères de l'Éducation des provinces de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, à coups de directives ministérielles en 2009 Ainsi des lettres officielles et des mini-guides d'informations ont été envoyés aux directions d'écoles pour la diffusion auprès du personnel enseignant.

Aujourd'hui la Nouvelle-Écosse est la dernière province en date à s'y être mise, depuis septembre 2011. « Nous nous sommes engagés à utiliser la nouvelle orthographe en envoyant une directive aux écoles françaises et d'immersion de la province en leur précisant que l'usage de la nouvelle orthographe devenait obligatoire, même si l'ancienne orthographe restait admise, déclare le directeur administratif des services acadiens et de langue française au ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, Réal Samson. Pour cela, nous leur avons fourni les outils nécessaires comme des livres où sont répertoriés les règles ». Mais si le ministère de l'Éducation en Nouvelle-Écosse a pris cette décision c'est avant tout parce que « c'est une nouvelle approche plus logique de la langue, d'après Réal Samson. C'est l'avenir, et une façon d'avancer. Mais c'est surtout un avantage pour les étudiants en immersion. L'apprentissage sera probablement plus efficace car plus logique. Au total, 4 500 élèves en Nouvelle-Écosse sont concernés par cette réforme. »

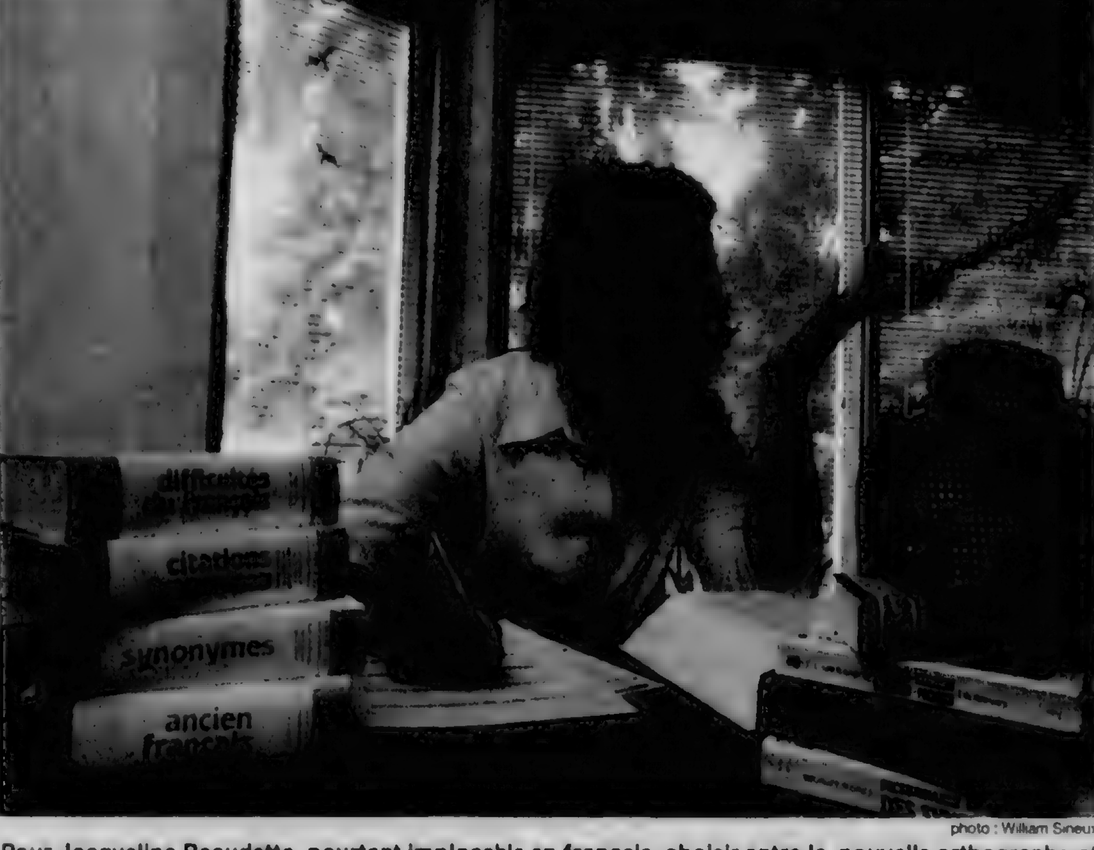


photo : William Sineux

Pour Jacqueline Beaudette, pourtant implacable en français, choisir entre la nouvelle orthographe et les règles de l'ancienne risquent de causer des maux de tête!

Presse francophone

Néanmoins, les étudiants francophones et francophiles ne sont pas les seuls concernés. De nombreux logiciels informatiques comme le correcteur Antidote ou encore le groupe Office avec Word, Excel et Power Point ont adopté la nouvelle orthographe, à une échelle internationale. Face à cette expansion l'Association de la presse francophone a alors demandé au GQMNF une conférence à ce sujet, et certains journaux comme l'*Eau Vive* en Saskatchewan et *Le Franco* en Alberta ont alors adopté les nouvelles règles orthographiques lors de l'été 2011. Pour le directeur du *Franco*, Étienne Alary, « la raison de l'adopter était évidente car nos écoles francophones enseignent cette nouvelle orthographe donc il était beaucoup plus cohérent de nous y mettre aussi sachant que notre journal est un support important pour les étudiants francophones, dit-il. C'est une forme orthographique plus logique et c'est le futur donc nous devons nous y adapter même si au début je peux comprendre que certains soient sceptiques, » ajoute-t-il.

Chantal Contant explique alors qu'il est normal que les provinces du Canada soient plus réceptives qu'ailleurs. « Par exemple en France, la transition est laborieuse probablement parce que le Canada a moins le poids de l'histoire sur ses épaules, explique-t-elle. Les Français sont plus réticents au changement, car la culture de la langue est plus forte et plus vieille. Ici, nous sommes peut-être plus fonctionnels et donc plus réceptifs à ce changement ».

Et au Manitoba?

Au sujet du Manitoba Chantal Contant explique « ne pas encore avoir eu de demande de la part d'organismes ou de la part du ministère de l'Éducation ». Mais elle souligne que « les gens ne sont pas obligés d'attendre des consignes ministérielles. Je comprends qu'ils attendent et que ça les rassure, mais si des professeurs se demandent s'ils peuvent l'enseigner ou pas, la réponse est oui, et à tout moment ils peuvent nous demander de plus amples informations à ce sujet ».

Pour le sous-ministre au Bureau de l'éducation française, Jean-Vianney Auclair « le Manitoba n'a pas encore adopté la nouvelle orthographe mais le ministère de l'Éducation a commencé à réviser le programme d'études du français et nous allons dans les années à venir nous positionner sur le sujet de la nouvelle orthographe. Toutefois il faut noter que notre bureau de traduction au gouvernement a choisi de ne pas adopter la nouvelle orthographe bien que certaines régions l'aient déjà fait. Car nous estimons qu'elle est encore peu connue par le grand public au Manitoba et nous voulons éviter de créer des confusions », conclut-il.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Projet de loi controversé

La démonopolisation de la Commission canadienne du blé préconisée par le gouvernement Harper suscite des réactions positives mais aussi de vives inquiétudes chez les producteurs et le gouvernement manitobain.

Daniel BAHUAUD

Le gouvernement Harper a déposé, le 18 octobre, à la Chambre des communes, son projet de loi visant à permettre aux producteurs de blé et d'orge de l'Ouest canadien de vendre eux-mêmes leurs grains, sans avoir à transiger avec la Commission canadienne du blé (CCB).

Désigné C-18, le projet de loi, qui sera adopté d'ici la fin de l'année, mettra ainsi fin au monopole de la CCB pour la commercialisation du blé et de l'orge. Et ce, dès le 1er août 2012.

« Notre gouvernement remplit sa promesse de longue date en offrant le libre choix du mode de commercialisation aux producteurs de céréales, soutient le ministre de l'Agriculture fédéral, Gerry Ritz. C'est le même choix dont jouissent les producteurs de canola ou de légumineuses. »

Chez les producteurs, la réaction est mitigée. D'une part, certains félicitent le gouvernement Harper. « Le changement ne pose aucun problème, déclare un agriculteur de Saint-Jean-Baptiste, Roger Barnabé. Nous le voulions. On sera enfin nos propres patrons. On pourra faire ce qu'on veut avec nos céréales, les vendant pour le prix qu'on veut. Parfois, on voulait vendre du blé et la CCB nous en empêchait. Maintenant, on pourra vendre nos cultures directement aux compagnies américaines. »

En revanche, d'autres producteurs se disent inquiets de la perte du guichet unique. « On nous propose un projet de loi qui ne vaut pas une botte de foin, et qui nous affectera durement, lance un agriculteur de Saint-Léon, Luc Labossière. Les grandes corporations céréalières auront le contrôle des prix. Lorsque les récoltes sont bonnes, ce sera peut-être à notre avantage. Mais lorsque les récoltes sont mauvaises, elles diront aux fermiers de garder leur blé. On aura perdu la vente garantie. »

En effet, Luc Labossière s'est joint aux *Friends of the Canadian Wheat Board*, une coalition de producteurs préconisant le maintien du monopole de la CCB. Le 27 juillet, l'organisme a intenté une action contre le gouvernement fédéral. Le cas sera présenté en cour publique le 6 décembre. « Nous ne voulons pas revenir à l'époque de la Grande dépression, lorsque les producteurs étaient à la merci des grandes compagnies qui contrôlent tout, déclare Luc Labossière. Cette situation n'est pas équilibrée. »

À Winnipeg, la réaction du gouvernement provincial est encore plus forte. « Le projet de loi C-18 est encore plus insensé qu'on ne l'aurait cru, lance le ministre provincial de l'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales, Stan Struthers. Les producteurs glaneront moins de revenus sur le marché libre. Or, si vous êtes directeur général d'une entreprise céréalière, le moment est venu d'ouvrir les bouteilles de champagne.

« De plus, en nommant cinq administrateurs à la tête de la CCB, le gouvernement Harper a enlevé la gérance des mains des producteurs, poursuit-il. Les Conservateurs ont donné préséance à leur idéologie. »

Stan Struthers a par ailleurs exprimé son inquiétude face à l'avenir des employés de la CCB, dont le bureau chef est à Winnipeg. Il a aussi indiqué qu'il craignait des séquelles économiques pour le port de Churchill, qui exporte 85 % des céréales vendues par la CCB.

« Le bureau chef de la CCB emploie quelque 400 personnes et maintient indirectement près de 2 000 autres emplois, indique-t-il. Le port de Churchill, qui livre quelque 600 000 tonnes de blé par année, perdra au moins 100 millions $ par année. Ce projet de loi est anti-démocratique. Et le gouvernement du Manitoba songe comparaître en cour avec les *Friends of the Canadian Wheat Board*. »



Archives La Liberté

Les bureaux de la Commission canadienne du blé.

Le projet de loi C-18

Le projet de loi C-18 du gouvernement Harper prévoit plusieurs modifications majeures à la *Loi sur la Commission canadienne du blé* (CCB), entre autres, l'élimination du monopole de la CCB de la commercialisation de grains.

De plus, la CCB ne sera plus une société d'État. Son conseil comptera cinq administrateurs nommés par le premier ministre. Quatre autres administrateurs seront nommés par le gouvernement fédéral sur la recommandation d'un ministre.

Le projet de loi ouvre la possibilité de proroger la CCB en vertu d'une nouvelle loi fédérale. Il anticipe également la possibilité de liquider la CCB si elle n'est pas prorogée.

Finalement, le projet de loi prévoit l'abrogation de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

EXPOSITION

Introduction à Kehrer

L'artiste-peintre manitobain, David Kehrer, présente à la galerie Cre8ry sa toute première exposition, *Introspective*.



photo : Camille Seguy

David Kehrer.

Camille SEGUY

Le Winnipégois francophile, David Kehrer, peint pour son plaisir depuis bientôt dix ans. Jusqu'au 30 octobre, pour la toute première fois, il expose ses tableaux à la galerie d'art Cre8ry.

« J'expose une trentaine d'œuvres, indique l'artiste qui s'est passionné pour la peinture en visitant des expositions. Ce sont surtout des peintures à l'huile, ainsi que quelques acryliques. »

Par ailleurs, David Kehrer peint sur de la toile, mais aussi sur de la vitre. « Je peins sur tout ce que je trouve », confie-t-il.

Introduction

David Kehrer a choisi d'appeler sa première exposition *Introspective* pour faire un jeu de mots entre «introduction» et «rétrospective». « Je présente toutes mes œuvres comme si c'était une rétrospective, mais en fait il s'agit d'une introduction à mon travail, explique-t-il. De plus, je suis moi-même quelqu'un d'introspectif, donc ce titre d'exposition m'allait bien. »

David Kehrer place la couleur au cœur de ses œuvres. « Les couleurs m'inspirent, affirme-t-il. J'aime beaucoup le peintre Paul Klee, dont les tableaux ont beaucoup de couleurs. »

S'il n'a pas encore trouvé son style définitif, l'artiste visuel manitobain autodidacte a toutefois tendance à peindre surtout des œuvres abstraites, qui se définissent au gré du pinceau.

« C'est un processus organique, raconte-t-il. J'ai rarement une idée précise du résultat que je veux avoir quand je commence un tableau. Je joue avec les couleurs, et l'œuvre se développe sur le moment. L'avantage en peinture, c'est que tu peux facilement en ajouter pour modifier le dessin. »

À travers les couleurs, la peinture est aussi pour David Kehrer un moyen d'expression. « Je m'exprime mieux en peinture que par les mots, conclut l'artiste. De plus, quand je peins, j'aime le fait que je suis très concentré sur ce que je fais. C'est presque comme une méditation. »

(1) La galerie Cre8ry est située au deuxième étage du 125, rue Adelaide.

MONDIAUX DE HIP-HOP

Un retour triomphal

L'équipe canadienne de hip-hop dont font partie les jeunes danseuses francophones de Winnipeg Janique Fillion, Tasha Farmer et Natasha Rey, est revenue du Championnat du monde en Autriche avec d'excellents résultats.

William SINEUX

Les jeunes danseuses francophones Tasha Farmer Natasha Rey et Janique Fillion sont revenues des mondiaux de hip-hop qui se sont tenus du 12 au 16 octobre en Autriche, auréolées de succès. L'équipe du Canada a en effet raflé la 6e place sur 52 équipes dans la catégorie sénior et la 12e place sur 53 dans la catégorie junior. Pour elles, ce championnat a non seulement été une très grande satisfaction sur le plan artistique mais aussi une expérience très enrichissante sur le plan humain

Une équipe soudée

Pour la danseuse Tasha Farmer c'est une véritable victoire « car nous envisagions au départ de passer le premier tour mais nous nous sommes finalement retrouvés en final, dit-elle. La clé de notre succès a je pense été la cohésion au sein de notre équipe. Nous sommes une vraie famille, nous avons fait un long voyage tous ensemble et nous nous connaissons très bien. Nous sommes de véritables amis et cela s'est vu dans notre façon de danser je pense car il faut bien se connaitre pour être coordonnés sur la chorégraphie. Le jury a dû voir que nous prenions du plaisir à danser ensemble. De plus notre entraineur nous a vraiment appris à danser avec notre cœur et à transmettre ce que la musique nous fait ressentir. »



photo : Gracieuseté Équipe du Canada

L'équipe de hip-hop du Canada, lors du Championnat du monde en Autriche.

Pour Janique Fillion, « ce très bon résultat vient récompenser des mois de travail et cela nous a donné une bonne leçon en nous montrant que le travail paye toujours lorsque l'on s'investit. Il faut aussi souligner que représenter son pays, sa région, sa ville dans un championnat du monde donne des ailes. C'était une expérience vraiment enrichissante avec des émotions extrêmes que je n'oublierai jamais », explique la danseuse.

Un style différent

Ce qui semble aussi avoir démarqué l'équipe canadienne des autres équipes mondiales se retrouve dans le style de danse proposé par l'équipe. « Nous avons un style différent des autres, un style de danse de rue et de freestyle, ajoute Janique Fillion. Nous avons un style plus novateur, plus rapide et plus libre. Mais ce n'est pas plus simple pour autant, c'est au contraire plus rapide, plus compliqué et tout est millimétré. »

Natasha Rey ajoute que « nous avons un style où nous utilisons tous les membres de notre corps alors que les autres équipes utilisent plus la partie haute du corps. Elles dansaient un hip-hop plus traditionnel que le nôtre. »

Pour conclure, Natasha Rey témoigne que « cette compétition a été l'expérience d'une vie. Depuis mon retour je n'ai qu'une envie, c'est de travailler tout ce que j'ai appris là-bas et retourner aux Championnats du monde pour cette fois gagner! » Un discours de bonne augure pour le futur de la danse hip-hop au Manitoba. En tout cas une chose est sûre, la relève est assurée.

MUSIQUE

Artistes émergents au CCFM

La 25e édition du Coup de cœur francophone (1) se déroulera le 27 octobre et le 17 et 24 novembre, trois concerts avec des duos pancanadiens sur scène

« Le Coup de cœur francophone, c'est la chance de découvrir de nouveaux artistes et genres, explique la directrice générale du CCFM, Sylviane Lanthier. Au Canada, nous avons la chance d'avoir un réseau d'organisations qui œuvrent dans la scène musicale. Pendant le Coup de cœur, on a la chance de partager avec les Manitobains les meilleurs des artistes émergents du Canada. »

Cette année, Fire & Smoke sera sur scène avec marijosee, Marie-Philippe Bergeron jouera avec Gaële et Daniel ROA sera avec Alex Nevsky.

« On vous présente des artistes qui sont sur le point de devenir de grandes vedettes, continue Sylviane Lanthier. C'est le moment de les voir dans une salle intime, ici au Manitoba! »

(1) Pour en savoir davantage, appelez le (204) 233-8972 ou visitez www.ccfm.mb.ca

J.N.

Comédie musicale

Une pièce loin de faire des grincheux

Le Royal Manitoba Theatre Centre accueille la première mondiale de la comédie musicale *Grumpy Old Men*, avec la participation du célèbre acteur francophile John Rubinstein.

William SINEUX

Winnipeg fait le pied de nez à New York en accueillant la première mondiale d'une nouvelle comédie musicale aux acteurs de renommée mondiale

En effet l'acteur principal de la pièce, John Rubinstein a un Tony Award à son actif et a joué dans des dizaines de films et séries télévisées. Mais cette nouvelle comédie musicale, qui se joue au Royal Manitoba Theatre Centre (MTC) jusqu'au 5 novembre est un nouveau défi d'envergure dans sa carrière

Défi d'acteur

« ***Grumpy Old Men*** est l'histoire d'un voisinage compliqué entre deux personnes âgées et solitaires, John mon personnage, et Max », explique l'acteur John Rubinstein. En effet, les deux personnages vivent à Washaba, où la neige et la glace rythment la vie et envahissent le paysage. John et Max passent leurs journées à s'injurier jusqu'au jour où une femme de leur âge arrive en ville et va bousculer leur quotidien et leurs vieilles chamailleries.

« Ce qui est très intéressant dans cette pièce est l'évolution psychologique des personnages, déclare John Rubinstein. Au fil de la pièce les querelles entre John et Max vont se transformer en une véritable amitié et notre objectif en tant qu'acteur est de rendre cette transition crédible. Ce n'est pas facile à jouer et cela représente un véritable défi pour moi. »

« Ce sont donc tous ces changements psychologiques que subie mon personnage qui m'ont incité à jouer dans cette pièce et qui rendent passionnant de rentrer sur scène tous les soirs », explique l'acteur

La passion des planches

Après 50 ans de carrière John Rubinstein a toujours la même passion qu'à ses débuts pour les planches. « J'aime faire huit spectacles par semaine, être sur la route, voyager, interpréter de nouveaux rôles, vivre des histoires différentes. Tout cela rythme ma vie et je ne peux m'en passer. Mais ce qui me motive le plus c'est que chaque rôle raconte une parcelle de vie. Par exemple, l'histoire de *Grumpy Old Men*, est quelque chose de vécu par tous un jour ou l'autre, et moi en premier. Le manque de communication et les problèmes que cela peut engendrer sont connus de tous. J'ai pu m'en inspirer pour jouer mon rôle et c'est ce que j'aime dans mon métier, tirer mon inspiration dans la vie quotidienne. »

Winnipeg, « ville de l'art »

Interrogé sur son sentiment de jouer dans la ville de Winnipeg, John Rubinstein répond que son plaisir de jouer ici lui vient de son père, le célèbre compositeur Arthur Rubinstein qui a marqué le monde de la musique au début du 20e siècle. « J'ai vécu à Paris avec mes parents et c'est là où j'ai appris l'art, explique John Rubinstein. Mais mon père a fait de grandes tournées mondiales et choisissait minutieusement les villes où ils joueraient. Il me disait qu'il choisissait ses villes en fonction de là où l'art rythmait la vie. Et c'est pourquoi il venait tous les ans à Winnipeg, cette ville où il y a tant de culture et d'artistes. S'il revenait là chaque année c'est que quelque chose de particulier l'attirait et en jouant ici je ressens la même chose. Il y a une relation particulière entre Winnipeg et l'art », conclut-il. John Rubinstein marche donc aussi sur les traces de son père en venant jouer et chanter à Winnipeg pour cette nouvelle comédie musicale qui ne fera pas que des grincheux.

photo : Gracieuseté Royal Manitoba Theatre Center

Les deux acteurs principaux de la comédie musicale *Grumpy Old Men*, John Rubinstein (à gauche) et Conrad John Schuck sur scène au MTC.

SUDOKU

PROBLÈME N° 284

	4				3			
							8	7
8		7	9		4		5	
						8		5
				4	6		3	
9				2		1	6	
	5			9			1	
		8		1	2			3
	9	1			8			

RÉPONSE DU N° 284

1	4	5	7	8	3	6	9	2
6	3	9	2	5	1	4	8	7
8	2	7	9	6	4	3	5	1
4	1	6	3	7	9	8	2	5
5	8	2	1	4	6	7	3	9
9	7	3	8	2	5	1	6	4
3	5	4	6	9	7	2	1	8
7	6	8	5	1	2	9	4	3
2	9	1	4	3	8	5	7	6

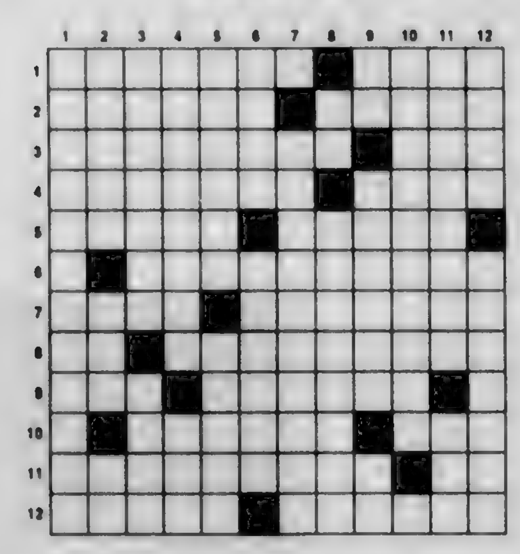
RÈGLES DU JEU

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 653



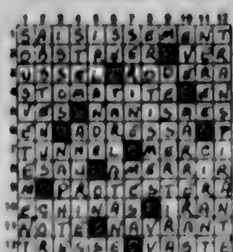
HORIZONTALEMENT

1. Pénètrent. – Ville de Roumanie.
2. Ouverture nécessaire. – Classe préparatoire.
3. Bâtons de commandement. – Grande voile triangulaire.
4. Lieux plantés d'ormes. – Artistes allemands (1686-1739).
5. Repos. – Abandonnai.
6. Qui sert à élever des fardeaux.
7. Commune du Morbihan. – Apposer sa signature pour prouver sa présence à une réunion.
8. Bouquiné. – Se dit d'une population d'une arrivée récente dans un pays (pl.).
9. Saint-Jean. – Jaunisse.
10. Rendre tranchant. – Art une expression gaie.
11. Redonnée des forces. – Conjonction.
12. Prénom féminin. – Danseur britannique (1906-1988).

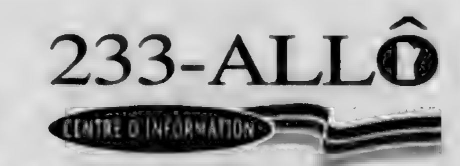
VERTICALEMENT

1. Séduira.
2. Substance dure, riche en calcaire. – Enleva la vie. – Se suivent en sens inverse.
3. Abondamment imbibée. – Niais, dupe.
4. Fit ripaille. – Poil.
5. Essence d'un être. – Ville de Belgique.
6. Arbre dont les racines sont utilisées en médecine traditionnelle. – Système de fermeture.
7. Dérobera subtilement.
8. Post-scriptum. – Tablettes fixées horizontalement sur un mur.
9. Altesse royale. – Apprécier beaucoup quelque chose. – Interjection.
10. Saigner de nouveau.
11. Procédée à l'appairage de. – Échelle de sensibilité des émulsions photographiques.
12. Mammifère ruminant. – Dans le Bas-Rhin.

RÉPONSES DU N° 652



Le calendrier communautaire



Avis : pour alléger le calendrier et permettre la publication d'un maximum d'évènements, les activités annoncées ne contiendront désormais que les principaux détails (de quoi il s'agit, endroit, date et heure, et où s'informer).

Richer

- ✔ 27 octobre • ***AGA / Visite de l'église historique*** • Le comité du site historique de l'Enfant-Jésus • 19 h • Salle Young at Hearts • info. : 422-9369.

Saint-Boniface

- ✔ Jusqu'au 16 novembre • ***Yoga du rire*** • les mercredis • 10 h • Centre récréatif Notre-Dame • 271, avenue de la Cathédrale.
- ✔ 27 octobre • ***Atelier / Les normes d'emploi canadiennes*** • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 211.
- ✔ 27 octobre • ***Coup de cœur francophone*** • en vedette : Fire & Smoke et mariejosée • 20 h • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- ✔ 27 octobre • ***Parties de cartes*** • Club Vive la Joie • info. : 256-6663.
- ✔ 27 octobre • ***Soirée Chez Gabrielle*** • La Maison Gabrielle-Roy • 19 h • info. : 231-3853.
- ✔ 30 octobre • ***Partie de carte (Whist)*** • Accueil Colombien • 19 h 30 • 200, rue Masson • info. : 233-5937.
- ✔ 2 novembre • ***Ouverture officielle / Nouvel édifice Caisse*** • 19 h à 20 h 30 • 205, boulevard Provencher • info. : 237-8988.
- ✔ 2 novembre • ***Atelier / Accueillons l'hiver*** • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 18 h • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210.
- ✔ 3 novembre • ***Atelier / C.V. et la lettre de présentation*** • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 18 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 211.
- ✔ 4 novembre • ***Quelques arpents de piège*** • 17 h • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.
- ✔ 5 novembre • ***Soirée gauloise*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • 18 h • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).
- ✔ 6 novembre • ***2e Banquet annuel / Collecte de fonds*** • Centre paroissial du Précieux-Sang • 17 h • 200, rue Kenny • info. et billets : 233-2874.
- ✔ 6 novembre • ***Bazar*** • Place Des Meurons • 9 h à 15 h • info. : 237-6636.

Saint-Malo

- ✔ 6 novembre • ***Souper d'automne*** • 16 h à 18 h 30 • Chalet Malouin • 14, rue St. Hilaire.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 5 novembre • ***Vente d'artisanats*** • 10 h à 15 h • Gymnase ICSP • info. : 433-3202.

Sainte-Anne-des-Chênes

- ✔ 30 octobre • ***Souper paroissial*** • 16 h à 19 h • École immersion de Sainte-Anne • info. et billets : 422-8823.

Winnipeg

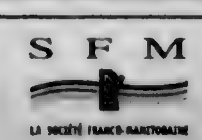
- ✔ 3 et 4 novembre • ***Forum provincial / À notre santé... en français!*** • Conseil communauté en santé du Manitoba • Canad Inns Polo Park • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).
- ✔ 5 novembre • ***Gala de l'Alliance Française du Manitoba*** • 19 h 30 • Bergmann's On Lombard • 620-167, avenue Lombard • info. : 477-1515.
- ✔ 5 novembre • ***Radiothon Libérer l'esprit*** • Fondation St.Amant • 10 h à 18 h • Centre d'achat Polo Park • info. et dons : 4SPIRIT.

Manitoba

- ✔ ***Fosse aux lions*** • CDEM • info. : 925-2320.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un évènement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'évènements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher • Unité 106 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

MANITO AHBEE

Un festival pour tous

Le sixième festival Manito Ahbee se déroulera du 2 au 6 novembre à Winnipeg, et les organisateurs invitent tous les Manitobains à faire un tour.

Jocelyne NICOLAS

« Pendant le festival Manito Ahbee (1), nous célébrons notre culture et les talents et habiletés qui nous ont été donnés, explique la directrice générale du festival, Gloria Spence. C'est la chance de démontrer notre fierté et de briser les stéréotypes. Nous sommes un peuple courageux et survivant. »

La sixième édition du festival qui célèbre la culture autochtone inclut une soirée gala pour fêter la musique autochtone, un pow-wow compétitif et des séances éducationnelles pour enfants. « Nos pow-wow attirent presque 1 000 danseurs et 30 troupes de batteurs, continue Gloria Spence. En tout, il y a plus de 20 000 personnes qui fréquentent le festival pendant quatre jours. »

Le thème du festival cette année est le rassemblement. « Nous voulons que tout le monde soit inclus, affirme Gloria Spence. Ce n'est pas uniquement le peuple autochtone qu'on veut rassembler. Tout le monde est bienvenu à notre festival et même je dirais qu'ils sont encouragés à venir. Posez des questions à nos danseurs, écoutez nos raconteurs et apprenez notre culture! »

Les séances éducationnelles se dérouleront cette année au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et les participants sont âgés de 12 à 17 ans. « En matinée, nous leur enseignons nos traditions, telles que ce qui signifient la pipe et la fumée pour nous, continue Gloria Spence. En après-midi, il y a des ateliers contemporains, de danse ou d'art, par exemple. Notre culture est vivante et moderne. »

De fait, le traditionnel se mêle avec le contemporain au long du festival. Le tapis rouge qui remonte jusqu'au site des Aboriginal People's Choice Music Awards (2) signifie plus qu'un point d'entrée à la soirée gala. « Le chemin rouge signifie la route que nous choisissons de suivre tout au long de notre vie, explique le réalisateur de l'évènement Red Carpet, Duane Shuttleworth. Si quelqu'un suit cette route, il vit selon les sept principes, soit le respect, le courage, l'honnêteté, la sagesse, l'amour, l'humilité et la vérité. »

Le tapis rouge accueillera donc les chefs, les aînés et ceux qui appuient la communauté autochtone. « Traditionnellement, celui qui marche sur le chemin rouge peut marcher sans culpabilité et sans chagrin, continue Duane Shuttleworth. Avec le tapis rouge d'aujourd'hui, nous pouvons rendre hommage à ceux qui nous ont guidés jusqu'à présent. »



photo : Gracieuseté Manito Ahbee

Un participant au pow-wow lors du Manito Ahbee 2010.

(1) Manito Ahbee se déroulera entre le 2 et 6 novembre dans plusieurs sites de Winnipeg. Pour en savoir davantage, visitez le www.manitoahbee.com ou appelez le (204) 956-1849.

(2) Le Aboriginal People's Choice Music Awards se déroulera le 4 novembre à 19 h au Centre MTS et sera diffusé en direct sur la chaîne APTN.

CONCERT

Lebel à la Cathédrale

Le prêtre québécois Robert Lebel, également auteur-compositeur-interprète de chants liturgiques depuis 35 ans, sera à Winnipeg le 6 novembre pour un concert à la Cathédrale de Saint-Boniface. (1)

« On voulait organiser des concerts au profit de nos projets de rénovation de la Cathédrale », explique l'assistance administrative de la Cathédrale de Saint-Boniface, Pascale Dalcq.

Le choix s'est vite porté sur Robert Lebel car « il est très populaire, affirme Pascale Dalcq. On chante ses chansons à l'église et les paroissiens l'aiment bien. On peut donc espérer remplir la Cathédrale avec lui, pour une soirée de chants et de méditation ».

Robert Lebel avait déjà donné un concert à la Cathédrale de Saint-Boniface, en 2003. Entre temps, il a lancé trois nouveaux albums, et s'apprête à en dévoiler un quatrième fin novembre.

« Mon objectif à Saint-Boniface sera de présenter mes derniers albums et mes nouveautés, mais je vais aussi jouer mes grands classiques car je sais que c'est ce que les gens veulent entendre, révèle le père Robert Lebel. Je vais mettre l'accent sur l'espérance et la mémoire des défunts, car on sera en novembre, le mois de la Toussaint. »

Robert Lebel, qui joue d'habitude avec une pianiste, Sylvie Payette, et un groupe de choristes, ainsi qu'avec un système de son et d'éclairages très développé afin d'intégrer du visuel à ses concerts, n'amène que sa pianiste à Winnipeg, et sa guitare.

« Ça va être très simple mais beau, assure-t-il. Juste du piano, de la guitare et de la voix. »

(1) Le dimanche 6 novembre à 19 h au 190, avenue de la Cathédrale. Entrée gratuite. Dons bienvenus (possibilité d'obtenir un reçu d'impôts).

C. S.

PUBLI-REPORTAGES

DANS NOS *écoles*

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

16 novembre • Pièce du Cercle Molière : *Boeing Boeing*. (7e – 12e)

22 novembre • Salon des carrières à Île-des-Chênes. En collaboration avec le CDEM.

1er décembre • Championnat de volleyball (7e et 8e)

16 décembre • Rencontre de JMCA

POUR LES PARENTS

Note : *Il y a plusieurs banquets de Noël au mois de décembre. Veuillez confirmer l'heure et le lieu avec votre école.*

22 décembre • Dernière journée de classes avant Noël

9 janvier • Première journée de classes pour l'année 2012.

COMMISSION SCOLAIRE

26 octobre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.

30 novembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg) 19 h

21 décembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg) 19 h

CONGÉS

3 et 4 novembre • Journées d'administration pour l'École communautaire Aurèle-Lemoine Pas de classes

11 novembre • Jour du Souvenir. Pas de classes

14 novembre • Journée d'administration pour les Écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché. Pas de classes.

18 novembre • Journée d'administration pour les Écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Pointe-des-Chênes, Gilbert-Rosset, La Source, Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Jean-Baptiste. Pas de classes.

25 novembre • Journée d'administration pour les Écoles Noël-Ritchot, Sainte-Agathe et La Voie du Nord. Pas de classes.

2 décembre • Journée de perfectionnement professionnel. Pas de classes.

23 décembre au 8 janvier • Congé de Noël.

AVIS AUX DIRECTIONS,
PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires?
C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 212, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*
Ou encore, contactez l'agent de communication, Réal Durand, au bureau divisionnaire (878-4424, poste 282).

www.dsfm.mb.ca



■ École communautaire Aur

Une chanson nouvelle



photo : Daniel Bahuaud

Kaylen Belair et Tyler Shingoose.

Daniel BAHUAUD
SAINT-LAURENT

L'École communautaire Aurèle-Lemoine s'est dotée, depuis la rentrée scolaire, d'un nouveau programme de musique pour élèves de la 1re année à la 8e année.

« Autrefois, seuls nos élèves de niveaux présecondaire et secondaire suivaient des cours de musique, rappelle l'enseignante de musique, Joanne Carrière. Et il ne s'agissait là que des cours facultatifs. Quant à l'élémentaire, les enseignants titulaires devaient s'occuper de l'instruction musicale. »

Le fait d'avoir une enseignante permanente consacrée à l'instruction musicale permettra à l'ÉCAL d'assurer une formation musicale plus solide et conséquente. « Tous les enseignants n'avaient pas la formation nécessaire à l'enseignement de la musique, mentionne Joanne Carrière. L'enseignement est maintenant plus formel, et les attentes sont plus claires. »

Ce qui n'empêche pas à Joanne Carrière de songer résultats d'apprentissage extramusicaux, entre autres la francisation et la réussite identitaire. « Avec mes élèves de la 1re à la 6e année, j'accorde beaucoup de place à la chanson, explique Joanne Carrière. Les élèves acquièrent du vocabulaire et sont exposés à de nouvelles expressions. Et les chansons choisies les rejoignent, parce qu'elles évoquent l'identité métisse ou parce qu'elles reflètent les préoccupations des jeunes. »

Quant aux élèves de niveau présecondaire, l'accent est placé sur la création et le développement de groupes musicaux. « Le succès de Coulée, une formation née dans le cadre du programme de musique de l'ÉCAL, a laissé une impression très forte chez nos élèves, indique Joanne Carrière, elle-même une ancienne membre de Coulée. Le nouveau programme musical est une occasion de bâtir sur cette expérience, voire même de créer une nouvelle tradition à l'école. Les élèves ont vu le succès de Coulée. Et ils veulent vivre une expérience semblable. »

Ainsi, les élèves de la 7e année et de la 8e année ont déjà commencé à jouer de la guitare sèche et électrique, de la basse, de la batterie, du piano et du violon. Une situation d'apprentissage où l'entraide est valorisée.

« On a étudié la chanson *Homme autonome* de Damien Robitaille, explique un élève de la 7e année, Kaylen Belair. Maintenant, nous apprenons à la jouer. Je joue de la batterie depuis quelque temps déjà, mais mon ami de classe, Tyler Shingoose m'a offert quelques conseils qui m'ont aidé. »

« Je connais déjà la guitare, explique à son tour Tyler Shingoose. J'aide d'autres élèves à apprendre et à jouer de nouveaux accords. C'est amusant. J'aimerais que tout le monde ait la chance d'apprendre un instrument. J'ai hâte qu'on forme un groupe rock. »

Joanne Carrière aussi. « Un but sera que nos élèves en arrivent à jouer lors d'évènements scolaires et, un jour, lors d'évènements divisionnaires, déclare Joanne Carrière. Ce sera valorisant pour eux, et pour l'école, de participer à la Chicane électrique. Cette année, ça ne se fera pas puisque nous sommes au tout début de notre cheminement. Mais l'an prochain, qui sait? »

■ ÉCOLE NOËL-RITCHOT

Lindy l'essentielle

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT

Élève en 3e année à l'École Noel-Ritchot, Alec Cenerini est accompagné, depuis le début de mai, d'un nouveau compagnon de classe : sa chienne Lindy

Par sa présence calmante et sécurisante, Lindy s'assure que le jeune, atteint d'autisme, soit moins agité lors de situations stressantes, et qu'il ne s'enfuie pas de la salle de classe

« Lindy a été entraînée en Ontario par le *National Service Dogs*, une école spécialisée dans le dressage de chiens pour personnes autistes, indique une des trois auxiliaires qui travaillent de près avec l'élève, Shelley Sauvé. (1) Dans tous les locaux fréquentés par Alec, on a installé un petit tapis où la chienne se repose, patiemment, en attendant le moment où elle s'active. Lindy est une amie et un outil d'apprentissage qui permet à Alec de mieux s'intégrer aux activités de la classe. Elle l'aide à compter, en lui offrant sa patte. S'il est agité, il peut la flatter ou lui brosser les poils. Et puis elle l'accompagne au gymnase, à la bibliothèque et au cours de musique. Elle sait qu'elle ne doit pas quitter un endroit donné sans la permission des membres du personnel, qui sont les seuls autorisés à tenir sa laisse. »

photo : Daniel Bahuaud

Shelley Sauvé, Alec Cenerini, Celeste Vermette et Reagan Friesen.

Lindy est également un outil de socialisation qui facilite les interactions d'Alec Cenerini avec ses camarades de classe. « Lindy est une belle présence dans la salle de classe, affirme l'enseignante de la 3e année, Marie-Josée Paquin. Grâce à son effet calmant, Lindy a permis à Alec de s'exprimer davantage. Il parle plus. Il s'amuse plus avec les autres élèves, qui vont le voir pour parler de son chien. »

En plus d'être sensibilisés davantage aux besoins d'Alec Cenerini, les élèves ont pu développer leur empathie. « Les jeunes de la 3e année ont fait des présentations sur l'importance de Lindy pour les élèves des autres niveaux, explique Marie-Josée Paquin. Ils se rendent compte que les autistes ont les même besoins qu'eux. Comme eux, Alec veut se joindre au groupe et se faire apprécier. Il aime s'amuser. Alors, les élèves font un plus grand effort pour interagir avec lui. »

« On aime expliquer pourquoi Lindy est dans notre école, souligne une élève de la 3e année, Celeste Vermette. C'est amusant. »

« Et on aime bien qu'Alec soit dans la classe avec nous, ajoute à son tour son compagnon de classe, Reagan Friesen. Puis Alec aime être avec nous. »

L'empathie des élèves s'étend jusqu'à se soucier du bien-être de Lindy. « Si, lors d'une activité, la classe se met à bavarder plus fort, on entend invariablement, Chut! Vous dérangez Lindy! , mentionne Marie-Josée Paquin. C'est remarquable. »

Et les allergies, alors? « Les humains réagissent généralement à un chien lorsqu'ils le touchent, rappelle Shelley Sauvé. Et les élèves n'ont pas la permission de la toucher ou de la flatter. Ils savent que Lindy est là pour faire son travail.

« En fait, j'espère que plus d'écoles permettront la présence de chiens de travail dans la salle de classe, conclut-elle. Les élèves autistes en ont besoin. Et ils sont une importante occasion d'apprentissage pour leurs camarades de classe. »

(1) L'équipe est composée des auxiliaires Nicole Baudry, Shelley Sauvé et de l'auxiliaire en formation Natalie Gauthier

■ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE NOTRE-DAME

Faire « Boo! », chez nous



photo : Gracieuseté École élémentaire Notre-Dame

Les élèves de la 6e année l'École élémentaire Notre-Dame.

Daniel BAHUAUD
NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Depuis l'Halloween 2001, les élèves de la 6e année de l'École élémentaire Notre-Dame se font un plaisir d'amuser et de faire un peu peur aux petits de la Maternelle à la 3e année, grâce au Boo Chez Nous. En attendant la fête du 31 octobre, cédons la parole aux organisateurs

« Les préparatifs ont commencé, lance Sarah DeBaets. Nous faisons des dessins et du bricolage pour nos décors. C'est amusant Les amis de classe ont tellement d'idées originales. »

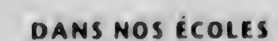
« J'aime les jeux que nous préparons, ajoute à son tour Kasia Badiou. Il y aura le Bingo Terrifiant, la Pêche du marais dégoûtant, le Mini-golf dans le cimetière et bien sûr, la Maison hantée. En fait, il s'agit plutôt d'un labyrinthe hanté qu'il faut traverser pour gagner un verre de jus de sorcière. C'est du punch aux fruits avec un œil en gomme balloune. C'est curieux, mais les enfants aiment avoir un peu peur. Ils aiment les surprises. »

« Plus jeune, j'avais peur de la Maison hanté, se rappelle Sarah DeBaets Aujourd'hui, non. Mais j'aimais beaucoup le Boo Chez Nous. J'avais hâte aux activités. C'est vraiment amusant de pouvoir organiser la fête. »

« J'aime organiser des activités pour les plus jeunes et m'occuper d'eux, conclut Clarisse Collet. En plus du Boo... Chez Nous, on aide les élèves de la 1re année avec leurs calendriers scolaires, ou encore pour s'habiller pour aller jouer dehors. On est là pour eux »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : ecoles@la-liberte.mb.ca





PRÊT-À-PORTER

Voilà du style

La nouvelle ligne de vêtements de la styliste francophone Andréanne Dandeneau, *Voilà*, fait le plus grand bonheur des femmes à Winnipeg.

William SINEUX

Andréanne Dandeneau est une styliste qui a du goût et de la réussite. Après des études de design à Montréal, la styliste est revenue à Winnipeg sa ville natale, pour exercer son metier et concevoir sa propre ligne de vêtements.

Une nouvelle ligne diversifiée

Après avoir crée *MJN couture*, sa première ligne de vêtements, Andréanne Dandeneau a décidé en 2010 de se diversifier et de changer le nom de sa ligne de prêt-à-porter, en l'appelant *Voilà*. « Ce nom a plus de tonus. Il est plus adapté à une véritable marque de prêt-à-porter et est assez neutre pour pouvoir diversifier mes lignes de vêtements », explique la styliste.

Pour sa nouvelle collection, Andréanne Dandeneau utilise ainsi toutes sortes de matériaux comme du coton biologique, parfois du bambou, du chanvre ou encore de la dentelle. Le tout pour proposer une ligne diversifiée et complète avec des pantalons, des jupes, des manteaux, des robes ou encore des foulards.

« La caractéristique commune de mes vêtements est qu'ils sont décontractés car j'ai été danseuse et je n'aime pas être restreinte dans mes mouvements à cause de mes vêtements, explique-t-elle. C'est pourquoi je veux qu'ils soient confortables. Quand une femme se sent bien et à l'aise dans ce qu'elle porte, ça se ressent sur sa personnalité et sur son rayonnement. Je travaille donc beaucoup sur la silhouette que procurent mes vêtements, je veux donner un air savoureux à la femme qui les porte, et qu'elle soit attirante. Car c'est ce que veulent les femmes. De plus, mes habits sortent assez de l'ordinaire pour que la femme se sente particulière sans non plus se sentir extravagante. Je m'inspire en fait beaucoup de la mode européenne », explique Andréanne Dandenneau.

Inspirations

Andréanne Dandeneau puise aussi son inspiration de sa culture métisse en dessinant sur certains de ses vêtements des vignes qu'elle a stylisées et qui appartenaient à ses ancêtres métisses. « J'accorde une grande importance à mes racines, et faire de tels dessins sur certains de mes vêtements est une façon de rendre hommage à mes ancêtres et de me rappeler d'où je viens, explique-t-elle. C'est aussi cette importance que j'accorde à mes racines qui m'a poussée à revenir à Winnipeg pour créer ma première ligne de vêtements, après avoir étudié à Montréal et travaillé à Toronto. »



photo : William Sineux

Andréanne Dandenneau.

Sa petite entreprise rassemble donc cinq employés et Andréanne Dandeneau ne compte pas s'en tenir là. « Je fais actuellement des costumes pour la troupe de danse Nafro Danse, je fais une robe pour le Ballet royal de Winnipeg et je fais aussi régulièrement des robes de mariées, confie-t-elle. Mais ce que j'aimerais le plus serait d'ouvrir ma propre boutique à Saint-Boniface, avec mes ateliers pour former une grande maison de couture comme on peut en trouver en France. »

Pour toute information complémentaire, les amatrices de prêt-à-porter peuvent naviguer sur son site Internet www.VoilaAndreanne.com et avoir un premier aperçu de sa nouvelle collection.

HOCKEY FÉMININ

Graine de championne

La jeune étudiante francophone, Sara Barnabé a été sélectionnée dans l'équipe de hockey féminin du Manitoba.

William SINEUX

« La passion » est le premier mot qui vient à l'esprit de Sara Barnabé pour parler de hockey. Et c'est probablement ce qui lui a permis d'intégrer à l'âge de 18 ans l'équipe féminine de hockey du Manitoba. Elle s'envolera le 2 novembre pour Saguenay au Québec, afin de représenter la province dans un tournoi national.

De la passion et du talent

« Les sélectionneurs de l'équipe du Manitoba recrutent seulement 20 filles, déclare Sara Barnabé. La sélection est donc rude et c'est pourquoi je suis si heureuse d'avoir été prise. Ils cherchent des joueuses qui ont non seulement l'esprit d'équipe mais aussi qui ont de la hargne, qui n'abandonnent jamais. »

Dès l'âge de quatre ans Sara Barnabé était sur des patins, un bâton de hockey dans les mains et membre de l'équipe des Hawks de Saint-Adolphe. Son talent précoce l'a menée aujourd'hui jusqu'aux portes de la prestigieuse école de Balmoral à Winnipeg où elle étudie actuellement.

« À Balmoral, toutes mes après-midis sont réservées au hockey dit la jeune athlète et j'ai des matchs toutes les fins de semaines dans la ligue nord américaine. Donc la plus grande partie de ma vie est réservée au hockey, ce qui demande aussi des sacrifices », dit la jeune joueuse.



« Je dois avoir un rythme de vie très sain en m'obligeant à manger très équilibré et à bien me reposer. Je ne peux donc pas sortir le soir lorsque j'ai des matchs. Je voyage souvent avec l'équipe donc je ne peux pas avoir la vie des autres jeunes de mon âge. Mais pour moi, le hockey est une vraie passion donc les sacrifices sont faciles à faire. »

Un tremplin pour l'avenir

Intégrer l'équipe du Manitoba est aussi et surtout une vitrine pour Sara Barnabé. C'est un excellent moyen de se faire connaître et de se faire repérer par des grandes universités. « Les 20 meilleures joueuses de la province du Manitoba sont rassemblées dans une seule et même équipe donc il est plus facile de se faire repérer et recruter par des grandes équipes universitaires comme McGill ou Harvard par exemple, explique Sara Barnabé. Ces universités sont très prestigieuses et c'est mon rêve d'en intégrer une l'année prochaine. »

Toutefois, le hockey féminin est loin d'atteindre le niveau de popularité du hockey masculin, et les joueuses ne peuvent pas encore envisager vivre de leur passion. « Le hockey féminin a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années mais même les plus grandes joueuses ne sont pas assez rémunérées pour en vivre. On peut espérer que la discipline se professionnalise mais nous en sommes malheureusement encore loin. Je dois donc envisager d'autres plan professionnels pour l'avenir. » Ce n'est cependant pas ce qui va arrêter Sara Barnabé, qui fera tout pour aller au bout de sa passion.



photo : Gracieuseté Sara Barnabé

La jeune joueuse de hockey, Sara Barnabé.



Télé-horaire de la semaine du 31 octobre au 6 novembre 2011

Du lundi au vendredi

	06h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Benjamin/Amis Zigby	Variées	Des kiwis et des hommes		Les lionnes		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir			Cormoran		Les docteurs		Privé de sens	Union fait la force
RDI	RDI santé	Citoyens avertis	RDI en direct			Le Téléjournal Midi		Variées	V Période question	RDI en direct							Le Téléjournal RDI	
TV5	Toute une histoire		05 Plus belle la vie	Plus belle la vie	Variées	Mo 45 Nouvo	Variées	On n'demande qu'à en rire		Variées		Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	05 Plus belle la vie	Plus belle la vie	Prendre sa place	50 Champion
TVA	Variées		Tout simplement Clodine		Le cercle	Variées	15 Le TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Des jours et des vies	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	

Lundi 31 octobre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	Les Parent	L'auberge du chien noir "Ça m'a chalet!"		La galère		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Des kiwis et des hommes		05 Les lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Ma caravane au Canada "Casselman"		Secrets d'histoire				Cuba, une odyssée Africaine Pt. 2 de 2		TV5lejournal 20 Afrique	35 Le monde bascule "La crise de Suez"		Les ruses du désir "L'interdit"		Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	Comment survivre	Occupation double	Yamaska		Toute la vérité		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Ivresse au combat" ('94) Ti Lung, Jackie Chan				45 Publicité

Mardi 1 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	La Facture	Providence		Mirador "Vases communicants"		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Des kiwis et des hommes		05 Les lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages "Projet N"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages "Projet N"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	La Géorgie du Sud		Fais pas ci fais pas ça	45 Nouvo	Les ruses du désir "La tentation"		Amérikologie	Maisons de fous	TV5lejournal 20 Afrique	35 "Fragile(s)" ('06) François Berléand, Jean-Pierre Darroussin.				Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	Caméra café	Occupation double	Dr House "Visite surprise"		La promesse		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Le sauvage" ('75) Yves Montand, Catherine Deneuve				45 Publicité

Mercredi 2 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé		Mauvais karma	Tout sur moi	Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Des kiwis et des hommes		05 Les lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Artisans changement "Le salaire de l'espoir"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Artisans changement "Le salaire de l'espoir"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Science ou fiction	Maisons de fous	Envoyé spécial "Carnet de voyage"			À vous de voir	À l'école du Rugby "Sur les traces du XV"		TV5lejournal 20 Afrique	35 "Propriété interdite" ('11)		50 Homme debout	20 Premiers	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Tranches de vies	Destinées "Conséquences"		Le gentleman		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "L'espion qui m'aimait" ('77) Barbara Bach, Roger Moore				

Jeudi 3 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	Infoman	Enquête		Ils dansent		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Des kiwis et des hommes		05 Les lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands reportages "Canada by Night"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Grands reportages "Canada by Night"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Les routes de l'impossible		Devoir d'enquête		Signature "Un homme froidement assassiné"		Ma caravane au Canada "Casselman"		TV5lejournal 20 Afrique	35 Secrets d'histoire				Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	Les Gags	Les auditions de Star Académie			Fidèles au poste!		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Preuve de vie" ('00) Russell Crowe, Meg Ryan.				

Vendredi 4 novembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		KAMPAI! "Un plat, un repas"		Paquet voleur		Une heure sur terre		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Des kiwis et des hommes		05 Les lionnes	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Report.: Expl. "Bolivie: Nevado Sajama"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Report.: Expl. "Bolivie: Nevado Sajama"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Cliquez		Faut pas rêver				Signature "Un homme froidement assassiné"		TV5lejournal 20 Afrique	35 Un flic			05 Chéris d'Anne	Chiffres et lettres	05 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Ça finit la semaine Invité(es): Eric Salvail		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Opération Swordfish" ('01) Hugh Jackman, John Travolta.				45 Publicité

Samedi 5 novembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La vie de Rosie / Bab	Geronimo Stilton	Garfield et cie	Glurp attack	Spirou et Fantasio	Gawayn / 45 Lou!	Oniva	L'Épicerie	Téléjournal Midi	La Facture	Football Demi-finale SIC							Animo
RDI	RDI matin (week-end)				RDI en direct	109 "Parole de citoyen"	Téléjournal Midi	Le national	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada							RDI en direct	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Tour arts martiaux	30 millions d'amis	Tendance A	Super flics "Abidjan"	Reflets Sud "Archipel à reconstruire"		TV5 le journal / 20 Amérikologie		Ma caravane au Canada "Casselman"		55 Soccer FFF				Journal Suisse	30 millions d'amis	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Salut, bonjour!		qu'est-ce qui mijote	P.-dessus marché	Anges de la réno "Famille Hughes" 1/2		TVA nouvelles	Viens voir ici	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité Présentation d'une infopublicité			Road Runner / 15 "Le Parc jurassique III" ('01) William H. Macy, Sam Neill			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Un gars, une fille	De l'Univers Invité(es) Jean François Mercier		Le moment de vérité		Dre Grey, leçons "That's Me Trying"		Téléjournal	25 Droit au but	Infoman	"Le journal d'une princesse" ('01) Julie Andrews, Anne Hathaway				"Le Journal…
RDI	La Semaine verte		RDI en direct	109 "Parole de citoyen"	Découverte		Téléjournal	Report.: Expl. "Bolivie Nevado Sajama"		La Facture	Téléjournal	Le monde en parlait	Téléjournal	Le national	Téléjournal	L'Épicerie		
TV5	55 Champion	Journal de France 2	Recettes de chefs	À table!	À communiquer					Les chéris d'Anne	TV5lejournal 20 Afrique	35 On n'est pas couché Laurent Ruquier est entouré d'invités de tous les domaines et commente avec eux.						
TVA	TVA nouvelles	"L'incroyable Hulk" ('08) Liv Tyler, Edward Norton				"Tireur d'élite" ('07) Danny Glover, Mark Wahlberg.					TVA nouvelles	"L'interprète" Une interprète à l'ONU surprend une conversation révélant un complot d'assassinat. (Susp.'05) Sean Penn, Catherine Keener, Nicole Kidman						

Dimanche 6 novembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La vie de Rosie Bab	Monstres	Aventures Tintin 2/2	Oniva	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		Dre Grey, leçons "That's Me Trying"		Les meilleurs conseils de nos docteurs	
RDI	RDI matin (week-end)				RDI en direct	L'Épicerie	Téléjournal Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Cliquez		Temps présent		Kiosque		TV5lejournal Géopolit	Science ou fiction	Faut pas rêver				Journal Suisse	Vivement dimanche!			10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Salut, bonjour!		"La rupture" ('06) Jennifer Aniston, Vince Vaughn				TVA nouvelles	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité Présentation d'une infopublicité.			"Zathura: Une aventure spatiale" ('05) Josh Hutcherson, Jonah Bobo			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	KAMPAI! "Un plat, un repas"		Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				20 Journal	45 Nouv. sports	Studio 12		"La dilettante" ('99) Sébastien Cotterot, Barbara Schulz			
RDI	Enquête		RDI en direct	Le monde en parlait	Une heure sur terre		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	La Facture	Téléjournal	109	Enquête	
TV5	À table!	Journal de France 2	Questions pour un super champion		"L'Homme de chevet" ('09) Sophie Marceau		35 Poudre	Cliquez			TV5lejournal 20 Afrique	35 Arte reportage	20 Les routes de l'impossible		15 Faut pas rêver			
TVA	TVA nouvelles	Drôles de vidéos	VLOG	On connait la chanson		Occupation double au Portugal			TVA nouvelles	"Doux novembre" ('01) Charlize Theron, Keanu Reeves.				45 Infopublicité Présentation d'une infopublicité				



Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Gestionnaire, entretien ménager, buanderie et des achats

Temps plein

POSTULEZ EN LIGNE :

actionmarguerite.ca

Télécopieur: 204 233-6803

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





RÉDACTEUR(TRICE) EN CHEF ADJOINT(E) (60 %) ET JOURNALISTE (40 %)

La Liberté est l'hebdo publié en français au Manitoba. Fondé en 1913, c'est un journal à vocation provinciale, dont la qualité et la crédibilité lui ont permis d'obtenir, au cours des années, de nombreux prix d'excellence décernés par l'Association de la presse francophone

Le poste

La personne choisie devra, sous l'autorité de la rédactrice en chef (r.c.), assurer un appui direct à celle-ci en ce qui concerne le choix, l'appréciation et la révision des éléments d'information qui seront publiés ou diffusés en format papier et électronique par *La Liberté*. Le (la) titulaire du poste devra également remplir les fonctions de journaliste à 40 % du temps

Principales tâches :

- co-définir les angles et sujets de chroniques et articles à venir;
- recevoir les chroniques et articles en respect des échéanciers, effectuer une première révision,
- assister ou remplacer la r.c. dans l'animation des réunions de production,
- préparer la maquette du journal pour approbation par la r.c.;
- écrire des éditoriaux ou collaborer à l'écriture de ceux-ci, à la demande de la r.c.,
- écrire des textes journalistiques
- assurer le lien entre le journal papier et le Web,
- effectuer toute autre tâche connexe assignée par la r.c

Exigences :

- connaissance des enjeux d'une communauté en situation linguistique minoritaire,
- discernement, excellent jugement, esprit d'analyse et sens de la nouvelle,
- capacité à réaliser plusieurs tâches à la fois et sous pression;
- aptitudes à se constituer un réseau stratégique d'informateurs et de sources d'informations;
- flexibilité à composer avec des horaires irréguliers;
- grand sens de l'organisation, des priorités et respect des échéanciers;
- faire preuve d'un grand leadership;
- maîtrise parfaite de la langue française (orthographe, syntaxe, grammaire), et très bonne maîtrise de l'anglais

Lieu d'emploi : Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba)
Entrée en fonction : dès que possible
Salaire : à négocier selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard **le 28 novembre 2011**, avec la mention Personnel et confidentiel, à :

Sophie Gaulin, directrice
La Liberté
420, rue Des Meurons
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Ou par courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter Sophie Gaulin au (204)-237-4823

Le seul hebdomadaire publié en français au Manitoba depuis 1913



ASSISTANT(E) EN RÉAPPROVISIONNEMENT
POSTE PERMANENT

La personne occupant ce poste de premier échelon doit s'assurer qu'il y ait une circulation constante d'inventaire de nos fournisseurs à nos clients, appuyant ainsi les succursales de façon efficace et économique dans un environnement de bureau où les activités se déroulent à un rythme rapide. Elle doit améliorer l'état de l'inventaire au moyen de processus et de procédures d'exploitation, d'attentes bien définies avec les fournisseurs, de systèmes technologiques mis à niveau, de communications cohérentes et de formation, afin d'améliorer l'ensemble des opérations de la chaine d'approvisionnement.

Fonctions :

- compétences pratiques en informatique et utilisation régulière de Microsoft Office et Lotus Notes;
- analyse de l'inventaire en utilisant le système de l'ordinateur central de l'entreprise pour saisir et récupérer des données;
- création et placement de bons de commande chez les fournisseurs en utilisant un système de commandes électroniques;
- suivi des commandes, en s'assurant qu'elles sont confirmées, expédiées et livrées aux dates promises;
- création d'avis d'expédition anticipés;
- conformité des fournisseurs;
- préparation de correspondance à l'intention des fournisseurs, des magasins, des membres d'équipe et des clients;
- gestion des dossiers et des documents liés aux activités d'acquisition;
- fonctions dans la salle du courrier entrant (sur rotation toutes les deux semaines et selon l'horaire);

Qualifications constituant un atout :

- de 1 à 3 années d'expérience dans les domaines des chaines d'approvisionnement, du réapprovisionnement ou du marchandisage
- accréditation/cours dans le cadre d'un programme menant à un certificat en acquisition ou en gestion
- connaissances sur l'entreprise Princess Auto
- expérience des logiciels JDA, Microsoft Office et Lotus Notes
- bilinguisme (français et anglais)

Nous offrons aussi :

- un salaire compétitif (28 080 $-35 360 $/annuel);
- une part de nos profits selon un plan établi;
- un milieu de travail positif et épanouissant;
- des possibilités d'avancement;
- un programme généreux d'avantages sociaux qui comprend :
  - un régime de soins dentaires;
  - un régime de soins médicaux;
  - un programme de remboursement des médicaments sur ordonnance;
- de la formation;
- un régime de retraite de l'entreprise;
- un escompte de 20 % sur tous nos produits;
- une cafétéria et une salle d'exercice sur place.

DATE LIMITE : le dimanche 30 octobre 2011

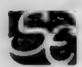
Veuillez faire parvenir votre candidature à Princess Auto Ltd.
À l'attention du responsable du perfectionnement professionnel
475, chemin Panet
Winnipeg (Manitoba) R2C 2Z1
ou par courriel à careers@princessauto.com
ou par télécopieur au (204) 654-5256
ou en visitant le site Web www.princessauto.com

Nous parlons votre langue!

Bonjour
Hello

"Santé Sud-Est est un employeur de choix bilingue. Joignez moi, et soyez au service des vôtres. C'est une carrière enrichissante avec des avantages pour vous et nos communautés bilingues."

Agent.e d'espace info-santé
Centre de bien-être communautaire La Broquerie
Bilingue, permanent, temps partiel, 0.5 ETP
Date de clôture : le 2 novembre 2011



South Eastman Health
Santé Sud-Est

Partnering with you
En partenariat avec vous

sehealth.mb.ca



Infirmier ou Infirmière de santé publique
Poste temporaire à temps plein (1,0 ETP)

Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr





Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne pas manquer aucun de nos articles.

L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour un poste de
coordonnatrice ou de coordonnateur des communications
(poste à terme au 31 juillet 2012)

Responsabilités générales :

- conseiller et appuyer la direction du Bureau de développement dans l'ensemble des dossiers associés à la levée de fonds;
- mettre en œuvre des stratégies de communications;
- coordonner l'élaboration de divers outils de communications pour le Bureau de développement et le Cabinet du rectorat, et en assurer la réalisation et la distribution stratégique;
- coordonner les diverses étapes de préparation du bulletin *Sous la coupole* et participer à l'occasion à la rédaction de son contenu;
- assurer la gestion du contenu de la page d'accueil du site principal de l'Université;
- assurer la rédaction de lettres, de notes de présentation et de discours pour le Bureau de développement et le Cabinet du rectorat;
- assurer la gestion du dossier des commandites et des partenariats avec l'externe;
- gérer des liens étroits avec les différents fournisseurs reliés à son mandat;
- s'occuper du volet communication de divers projets spéciaux dont notamment les campagnes de financement;
- conseiller la direction du Bureau de développement et le Cabinet du rectorat sur toute question touchant les communications interne et externe, le positionnement et la publicité;
- assurer les relations avec les médias.

Qualifications et habiletés recherchées :

- formation universitaire en communication, marketing, journalisme ou relations publiques;
- minimum de trois (3) ans d'expérience dans un poste de communications stratégiques;
- expérience de travail en développement serait un atout;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- très bon sens de l'organisation;
- capacité de travailler sous pression;
- grande polyvalence;
- capacité d'animer des groupes, d'agir comme maître de cérémonie;
- habiletés interpersonnelles;
- capacité de travailler dans un secteur complexe avec plusieurs intervenants et dossiers.

Date d'entrée en fonctions : dès que possible

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 4 novembre 2011 **à midi**, à :

LORRAINE ROCH, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
WINNIPEG (MANITOBA) R2H 0H7
TÉLÉPHONE : 204-233-0210, POSTE 401
TÉLÉCOPIEUR : 204-237-3099
lroch@ustboniface.mb.ca



L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

www.centredesante.mb.ca

Centre de santé
Centre de santé Saint-Boniface
St. Boniface Health Centre

Le Centre de santé Saint-Boniface inc. est un centre francophone qui offre des services de santé primaire dans les deux langues officielles aux gens d'expression française de Winnipeg et à la population de Saint-Boniface.

En conformité avec les buts, objectifs et mandat du Centre de santé, une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise pour ce poste

INFIRMIER OU INFIRMIÈRE DE SANTÉ PRIMAIRE
Poste syndiqué, à temps partiel (0,5 ETP)
et d'une durée déterminée
Novembre 2011 à avril 2012

Sous la supervision générale du chef des programmes et des opérations et à titre de membre d'une équipe interdisciplinaire, la personne est responsable de :

- fournir des services professionnels de soins primaires intégrés en misant sur la promotion de la santé et la prévention de la maladie et des blessures;
- offrir des conseils et des cours d'éducation de santé aux particuliers, aux couples et aux familles;
- planifier des interventions et d'administrer des traitements cliniques aux clients et à leur famille dans la clinique ou dans la communauté;
- assurer la liaison avec les partenaires des programmes pour assurer le suivi des soins et de participer à la planification, à l'élaboration et à l'évaluation des services du Centre de santé.

Exigences du poste

- Baccalauréat en sciences infirmières.
- Certificat de compétence professionnelle décerné par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire, en santé publique ou en éducation et promotion de la santé.
- Capacité de travail dans un environnement informatisé.
- Connaissance de la promotion de la santé et des concepts du développement communautaire.

Salaire : selon la convention collective du syndicat SEGM

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 10 novembre 2011. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitæ et de références, à :

Madame Liliane Prairie
409, avenue Taché, salle D1048
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6

Téléphone : (204) 237-2019 • Télécopieur : (204) 953-2260

Courrier électronique : lprairie@centredesante.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes choisies pour une entrevue.

Santé Canada | Health Canada

Technologue de laboratoire

Lieux : L'hôpital Norway House, Norway House (Manitoba)
L'hôpital Percy E. Moore, Hodgson (Manitoba)

Admissibilité : Personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens résidant à l'étranger

Défi : Le ou la technologue de laboratoire doit effectuer des examens pour les services de chimie, d'hématologie et de microbiologie; entretenir les appareils de laboratoire; se conformer aux programmes d'assurance de la qualité; réaliser des ponctions veineuses; manipuler du sang et des liquides corporels; distribuer des rapports à divers services.

Compétences linguistiques : Anglais essentiel

Scolarité requise – Qualifications Essentielles : Diplôme d'une école agréé reconnue en technologie de laboratoire médical. Attestation professionnelle : Statut de membre actif de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) à titre de technologue de laboratoire médical et certificat du College of Medical Laboratory Technologists of Manitoba (CMLTM), ou en attente des résultats de l'examen national de science de laboratoire médical.

Le présent processus servira d'abord à doter un poste permanent à temps plein à l'hôpital Norway House. Par la suite, un bassin de candidats qualifiés sera établi pour les deux emplacements et pourrait servir à doter des postes permanents et temporaires.

La salaire se situera entre 53008$ et 64491$ par année. Veuillez indiquer le numéro de référence : 11-NHW-PR-EA-019. La date limite de réception des candidatures est le **14 novembre 2011**.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant les critères de présélection additionnels, et pour soumettre votre candidature, visitez: http://emplois.gc.ca ou composez le numéro InfoTel au 1-800-645-5605 ou l'ATS au 1-800-532-9397. Vous pouvez vous renseigner au sujet de Santé Canada en consultant notre site à l'adresse suivante : www.hc-sc.gc.ca

Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens. Nous nous inscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est aussi engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous au sujet d'une possibilité d'emploi ou pour des examens, veuillez faire part au représentant ou à la représentante de la Commission de la fonction publique ou du ministère, en temps opportun, de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is also available in English

Canada

PROFESSEURS ET PROFESSEURES CLINIQUES
POSTES À TEMPS PARTIEL
BILINGUE (FRANÇAIS / ANGLAIS)

L'Université de Saint-Boniface fait appel de candidatures pour des professeures et des professeurs cliniques dans le cadre du Diplôme en sciences infirmières :

- *Soins infirmiers en santé communautaire*

Qualifications requises :

- Baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent en expérience de travail et formation ;
- Membre de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba (ou y être admissible dans un bref délai) ;
- Excellent potentiel en enseignement ;
- Connaissance adéquate du français et de l'anglais à l'orale et à l'écrit.

Traitement : Selon les qualifications et l'expérience

Date d'entrée en fonctions : Poste à terme de janvier 2012 à mars 2012; les jours de stage auront lieu tous les mardis.

Date limite pour soumettre votre curriculum vitae : 15 novembre 2011

Prière de soumettre votre curriculum vitae à :
Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 237-1818, poste 305
Télécopieur : (204) 235-4489 cwalkty@ustboniface.mb.ca

Université de Saint-Boniface

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Enseignant(e) – 6e année
Contrat temporaire 100 %

Serge Carrière, directeur
École Noël-Ritchot
Tél. : 204 261-0380
Date limite : 2 novembre 2011

Enseignant(e) - francisation et autres matières à déterminer
Contrat temporaire 20 %

Raymond Laflèche, directeur
École Pointe-des-Chênes
Tél. : 204 422-5505
Date limite : 31 octobre 2011



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE/HOROSCOPE

ABORDABLE - Composez le code promotionnel 94843 et obtenez 15 MINUTES GRATUITES chez *CONNEXION MEDIUM*. Téléphonez maintenant au 1-866-9MEDIUM. 2,59 $/min. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24 h/24 7 j/7.

OCCASIONS D'AFFAIRES

VOULEZ-VOUS UN REVENU SUPPLÉMENTAIRE? Nous cherchons des entrepreneurs bilingues qui veulent développer un revenu à domicile. Évaluation et formation gratuites. www.action-freedom.com.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	39,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 14,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

DIVERS

TRAVAUX DE TOUS GENRES : Charpenterie, peinture, plomberie, salle de bains, céramique, pose de gypse, joints, division, patio, petites installations et assemblages, démolition, réparations, S.O.S. Travail garanti, prix raisonnable. Appelez Pierre... Homme à tout faire, (204) 226-7957.
050-

OCCASSION D'AFFAIRES. Évaluation et formation gratuite à **WINNIPEG**! Vous voulez travailler à domicile? Bâtir votre propre entreprise? Augmenter votre revenu? Améliorer votre santé? Travailler en anglais **et/ou** en français? Intéressé? Visitez mon site : www.4-yourself.com!
054-

RECHERCHE

FEMME DE MÉNAGE PROPOSE SES SERVICES. Disponible tous les jours. Pour plus de renseignements, contactez Pauline au 237-6351.
055-

À VENDRE

PIKE CRESCENT AFRICAN INTERNATIONAL FOOD DISTRIBUTOR. Nourriture africaine : safou, atieke, farine manioc, bâton de manioc, sardine titus, placali, poisson fumé, feuille de manioc, gambo, tapioca, juile de palme, ndole, foubua, sheckan. Tél. : 668-4042. pikecrescentdaycare@live.com.
023-

À LOUER

MAISON À LOUER À SAINT-VITAL : 3 chambres à coucher, 1 000 pi². Laveuse, sécheuse, réfrigérateur et cuisinière compris. 1 200 $ par mois + services.
056-

Retrouvez nos petites annonces sur www.la-liberte.mb.ca

À VOTRE SERVICE

SERVICES





AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

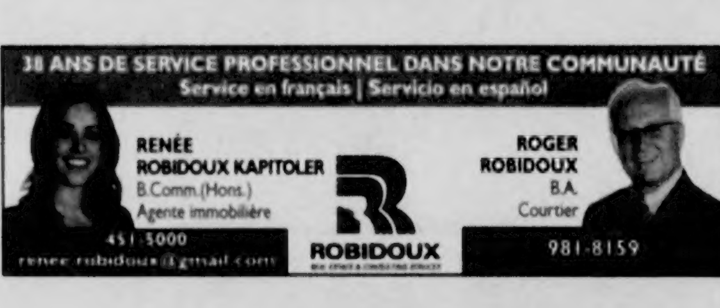


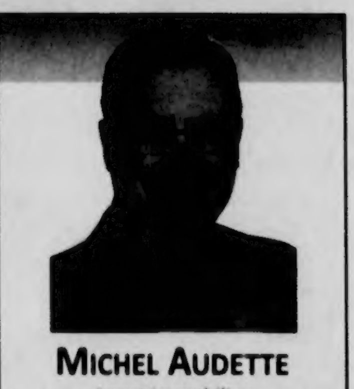




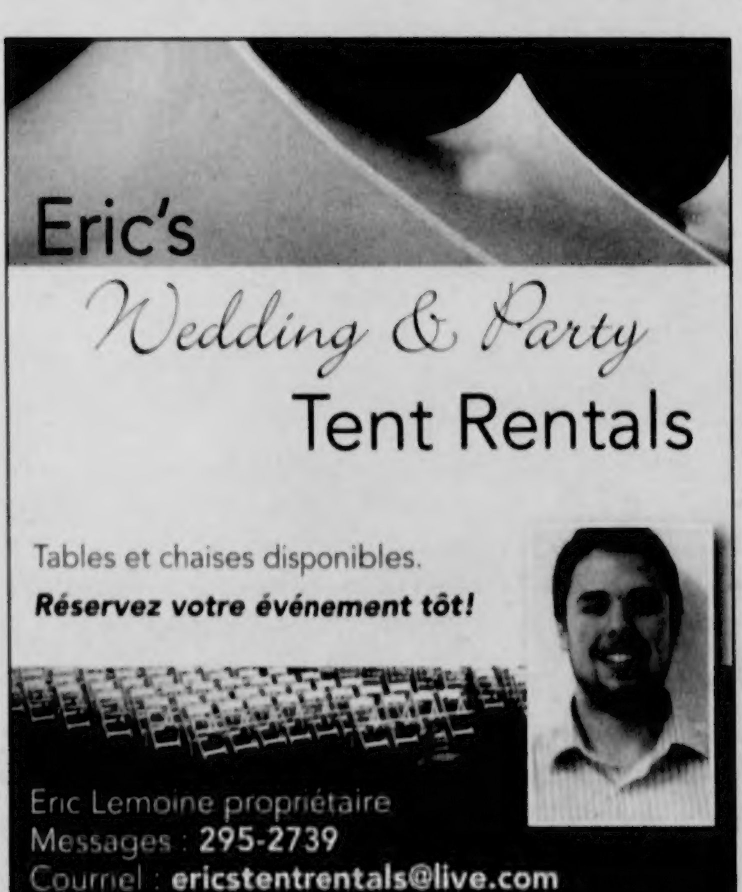
GUY VINCENT
TAEKWONDO
487-3687
www.vincentmartialarts.ca

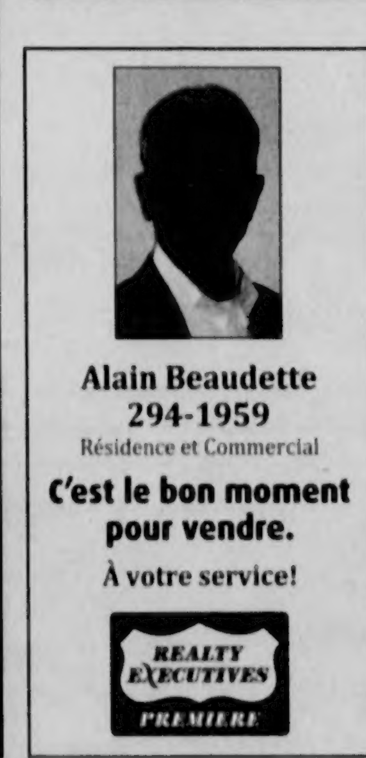






MICHEL AUDETTE
Agent immobilier
« Une expérience sans pareille »
Cell. : 898-7225 Bur. : 475-9130
maudette@sutton.com
À l'écoute de vos besoins
Sutton
Kilkenny Real Estate





AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

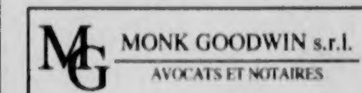
Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Sainave
Justin G. Zarnowski

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Barry L. Gorlick, c.r.

Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❐	36,75 $ ❐
2 ans	56,00 $ ❐	63,00 $ ❐

Nom ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________ Province ____________

Code postal ____________ Téléphone ____________

Je choisis de payer par :

❐ Visa : ____________ Expiration : ______

❐ MasterCard : ____________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

SAINT-LAZARE

Une histoire à conserver

Face aux risques d'écroulement de la chapelle de pierre dans le cimetière, Saint-Lazare avait un choix à faire : détruire ou consolider. La communauté a décidé de reconstruire, au nom de l'histoire.

Camille SÉGUY

La chapelle Desmarais datant de 1932, située dans le cimetière de Saint-Lazare, va connaître une nouvelle jeunesse.

« En juin dernier, le comité pastoral de l'église de Saint-Lazare s'est fait demander de réévaluer la chapelle de pierre située dans le cimetière car elle était en train de s'effondrer, rapporte le conducteur bénévole des travaux, Antonio Simard. Il fallait soit la détruire, soit la reconstruire.

« Ce sont finalement les Chevaliers de Colomb qui se sont occupés du dossier, poursuit-il. Ils ont décidé de reconstruire la chapelle et ils ont fait des collectes de fonds pour cela. »

Monument historique

Le coût des rénovations de la petite chapelle Desmarais, qui mesure 7,9 x 11,4 pieds, s'élève à quelque 27 000 $. La communauté de Saint-Lazare et les environs ont été sollicités pour des dons, que ce soit les individus, les organismes, les municipalités rurales et les villages, ou encore les entreprises.

« On a voulu préserver la chapelle car c'est un monument de l'histoire de Saint-Lazare, affirme Antonio Simard. Elle a été construite en 1932 sur la fosse du père Arthur Desmarais, le dixième prêtre en mission à la paroisse de Saint-Lazare, décédé le 4 novembre 1930. Il devait être quelqu'un d'important pour Saint-Lazare car beaucoup de gens étaient présents à ses funérailles. »

De plus, la chapelle était construite à côté de l'ancienne église de pierre de Saint-Lazare, qui n'existe plus aujourd'hui. « Cette chapelle est donc le dernier vestige de la mission de Saint-Lazare et de cette vieille église autour de laquelle la paroisse de Saint-Lazare a été fondée, résume Antonio Simard. C'est un monument historique. »

Pierre par pierre

En termes de travaux, le conducteur des travaux rapporte que « le plan est de défaire l'église roche par roche, puis la reconstruire avec les mêmes roches. On va refaire un plancher de ciment plus fort pour mieux supporter ces pierres, ainsi qu'une meilleure structure de bois, mais ce sera presque la même chapelle. C'était important de refaire la même ».

La seule différence notable portera sur le toit. « On va faire un toit plus large pour mieux protéger les pierres de la pluie », explique Antonio Simard.

Par ailleurs, la déconstruction de la chapelle Desmarais a mis en évidence plusieurs planches du vieux toit avec les noms et dates des prêtres de la paroisse écrits à la main dans le bois. Pour Antonio Simard, il n'était pas question de les laisser de côté, même si le toit est refait.

« J'ai gardé ces planches et je vais les replacer dans la nouvelle chapelle, assure-t-il. Ce sont des pièces d'histoire pour Saint-Lazare et la paroisse. »

Antonio Simard et les Chevaliers de Colomb espèrent inaugurer la nouvelle chapelle du cimetière de Saint-Lazare à l'automne 2012, en présence de l'évêque Albert LeGatt, ainsi que des prêtres ayant exercé à Saint-Lazare.



photo: Gracieuseté Karen Simard

La chapelle Desmarais.



photo: Gracieuseté Karen Simard

Antonia Simard devant la chapelle Desmarais.



Le rural vous parle!

Le Rural vous parle : une émission de radio **itinérante** francophone chaque dernier vendredi du mois! Les enregistrements ont lieu dans l'une des 17 municipalités bilingues du Manitoba et traitent des activités **communautaires**, **économiques** et **culturelles**. Il s'agit d'un partenariat entre Envol 91,1 FM, le CDEM (le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba), le Réseau communautaire, *La Liberté* et l'Association culturelle franco-manitobaine.

Vous voulez qu'on enregistre l'émission chez vous? Appelez le (204) 248-2553.

Écoutez *Le Rural vous parle* sur Envol 91,1 FM le vendredi 28 octobre 2011 de 9 h à 10 h.

Cette semaine, vous y trouverez toute l'actualité de Saint-Lazare :

- La nouvelle pré-maternelle de Saint-Lazare
- Le comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac
- Des nouvelles sur les Chevaliers de Colomb

Pleins feux sur le village de Laurier au prochain Rural vous parle · le vendredi 25 novembre 2011.